

L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en Guyane

Etudes & Perspectives
Collection « Jeunesse »



INTRODUCTION

En Guyane, la très forte croissance démographique nécessite de s'interroger sur la situation des jeunes. Or il existe paradoxalement très peu de données sur cette population. C'est pourquoi, dès 2010, la Région Guyane s'est engagée dans une recherche-action visant une connaissance fine et dynamique des jeunes de Guyane.

La Région est ainsi devenue le chef de file de cette démarche partenariale, avec l'objectif d'élaborer une politique territoriale de jeunesse, notamment dans la perspective de la collectivité unique. Ce projet s'est appuyé sur une large mobilisation de partenaires locaux et nationaux. Tout d'abord la Préfecture, l'Insee Guyane et le Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) de Guyane, puis la Direction des Affaires Culturelles de Guyane, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Guyane, la Délégation Générale de l'Outre-Mer (DéGéOM), l'Acsé, l'Agence Régionale de Santé de Guyane, le Rectorat de Guyane, la CAF de Guyane, le Parc Amazonien de Guyane, le Centre Population & Développement, et le Conseil général de Guyane.

La mise en œuvre des différents travaux ainsi que l'animation de cette démarche est confiée au CRPV de Guyane.

Quelles sont aujourd'hui les modalités de passage à l'âge adulte des jeunes en Guyane ?

Quelle politique de jeunesse territorialisée faut-il proposer dans la perspective de la collectivité unique de 2015 ?

Concrètement la Démarche Jeunesse se décline en trois phases :

- Phase 1 : faire un état des lieux qui articule des données quantitatives (notamment de l'Insee) et des données qualitatives issues des recherches en sciences humaines et sociales.
- Phase 2.1 : réaliser une enquête quantitative (par questionnaire) auprès d'un échantillon représentatif des jeunes de 16-25 ans résidant en Guyane.
- Phase 2.2 : réaliser une enquête qualitative pour mieux comprendre les trajectoires sociobiographiques de ces jeunes et évaluer leur degré d'autonomie/indépendance.

Le CRPV produit une collection intitulée «Démarche Jeunesse», réunissant différentes analyses thématiques relatives à la situation des jeunes adultes en Guyane. La présente publication constitue la dernière production de cette série.

- Démographie et mobilités chez les 15-25 ans de Guyane
- Plurilinguisme, jeux identitaires et « parler jeune » en Guyane
- Les conditions de vie des 15-25 ans de Guyane
- Santé et rapport au corps chez les 15-25 ans de Guyane
- Scolarités des 15-25 ans et développement d'une « culture jeune » en Guyane
- Insertion professionnelle et emploi chez les 15-25 ans de Guyane
- Elaborer une politique territoriale de jeunesse

Si ces textes proposent des données de cadrage sur les thèmes traités, ils visent surtout à poser les questionnements sociologiques qui guident la suite de la « Démarche Jeunesse ».

SOMMAIRE

ACTIVITÉ ET « INACTIVITÉ » DES 15-24 ANS EN GUYANE.....	05
LA DIFFICILE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DES 15-24 ANS	
1/ Situation des jeunes quelques mois / années après leur sortie du système scolaire.....	08
2/ L'apprentissage encore insuffisamment développé en Guyane.....	10
3/ Avoir un emploi, mais quel emploi ?	11
4/ Partir, rester, revenir en Guyane : les mobilités vers et depuis la métropole ..	14
LES 15-24 ANS AU CHÔMAGE EN GUYANE :	
1/ Les 15-25 ans au chômage : quelles démarches d'insertion ?	18
2/ Des « inactifs » souvent actifs : comment penser les activités informelles ? ..	21
CONSIDÉRER L'ACTIVITÉ (PROFESSIONNELLE) PLUTÔT QUE L'EMPLOI	
1/ L'emploi des jeunes est d'abord un problème (macroéconomique) de modèle de développement	27
2/ L'emploi s'inscrit toujours dans des réseaux socioéconomiques	29
3/ Au-delà du rapport à l'emploi, comprendre le rapport au travail	32
BIBLIOGRAPHIE	34

ACTIVITÉ

ET « INACTIVITÉ »

DES 15-24 ANS

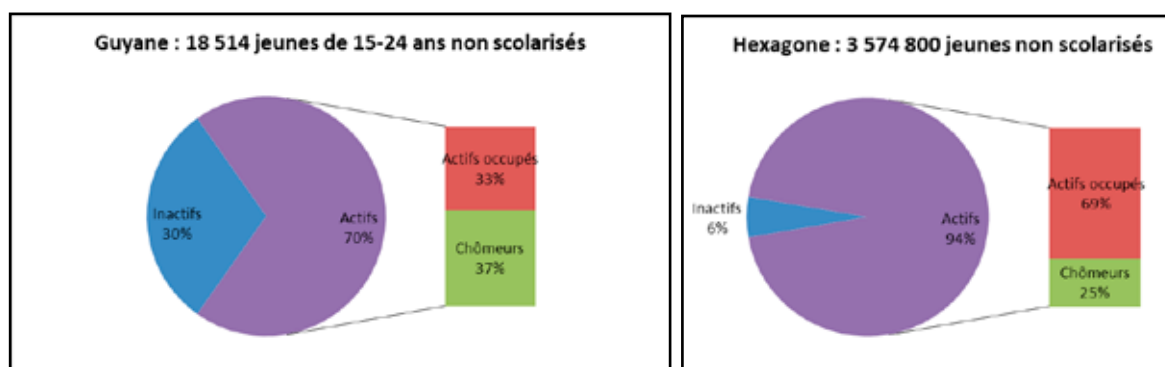
EN GUYANE

L'emploi des jeunes en Guyane est très dépendant des caractéristiques du modèle de développement économique de la région : une croissance sans développement liée à une économie de transfert. D'où la prédominance de l'emploi public d'une part, et d'un fort taux d'emplois faiblement qualifiés (avec des contrats précaires) d'autre part. L'insuffisance des emplois locaux pousse également bien souvent les jeunes à quitter le département, ou à subsister à travers une économie informelle.

Le parcours des jeunes guyanais se caractérise dès lors par un accès très retardé à l'emploi. A 30 ans, seule la moitié des jeunes guyanais ont un emploi, soit 8 ans plus tard qu'en France hexagonale ou encore 5 ans plus tard qu'en Guadeloupe ou en Martinique. Avec, qui plus est, des trajectoires très variables selon le niveau de diplôme, le sexe et le territoire.

Les jeunes en Guyane forment de moins en moins un groupe homogène, et une partie croissante d'entre eux sont ni scolarisés (ou en formation) ni en emploi ; ils sont au mieux au chômage, souvent « inactifs » et éloignés du marché du travail.

Les jeunes non scolarisés en Guyane sont globalement 1/3 en emploi, 1/3 au chômage et 1/3 inactifs. La situation est ainsi très différente de l'hexagone où presque 70% sont en emploi, 1/4 sont au chômage et seulement 6% sont inactifs.



Mais les disparités ne sont pas seulement inter-régionales, elles sont également intra-régionales. La part des jeunes (non scolarisés) en emploi va de 16% dans le Littoral Est guyanais à 44% dans la CACL, en passant par 20% dans le Littoral Ouest. Inversement les inactifs représentent 20% dans la CACL et dans la CCS, contre plus de 40% dans l'Intérieur et dans le Littoral Ouest.

On voit finalement apparaître trois configurations spatiales : le Littoral Est avec peu de jeunes, et dont la plupart sont au chômage ; le Littoral Ouest et l'Intérieur avec de plus en plus de jeunes, et dont plus de 40% sont inactifs ; la CACL et les Savanes qui comptent davantage d'actifs occupés (autour de 40%) mais avec aussi 20% d'inactifs.

15-24 ans non scolarisés	CACL ¹ (7 933 pers)	CCDS ² (1 968 pers)	Littoral Est ³ (521 pers)	Intérieur ⁴ (2 269 pers)	Littoral Ouest ⁵ (5 824)
Actifs occupés	44%	38%	16%	22%	20%
Chômeurs	35%	42%	53%	34%	38%
Inactifs	21%	20%	31%	44%	42%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee, RP2011.

¹ Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) : Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonne-grande, Roura.

² Communauté de Communes Des Savanes (CCDS) : Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Saint-Elie.

³ Littoral Est : Saint-Georges-de-l'Oyapock ; Régina ; Ouanary. Nous avons fait le choix de distinguer ce territoire de la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG) afin d'inscrire Camopi parmi les territoires de l'Intérieur.

⁴ Intérieur : Maripasoula ; Grand-Santi ; Papaïchton ; Camopi ; Saül.

Le tableau ci-dessous permet de cartographier plus précisément les différents territoires et leurs décrochages relatifs. A une extrémité les territoires métropolitains (plus de 60% de jeunes en emploi et moins de 15% d'inactifs), à l'autre extrémité les territoires de Camopi, Grand-Santi, Apatou.

Parmi les 15-24 ans non scolarisés		Actifs occupés			
		< 20%	20% - 40%	40% - 60%	> 60%
Inactifs	< 15%		DOM (14% ; 37%)		Hexagone (5% ; 69%) Corse (13% ; 63%) Seine-Saint-Denis (9% ; 61%)
	15% - 25%		Régina (21% ; 27%) Saül (22% ; 33%)	Kourou (18% ; 40%) Matoury (18% ; 48%) Cayenne (19% ; 44%) Montsinéry (20% ; 51%) Rémire (24% ; 43%) Macouria (24% ; 40%)	
	25% - 50%	St-Georges (33% ; 13%) Awala (30% ; 10%)	Guyane (30% ; 33%) St-Laurent (36% ; 23%) Roura (43% ; 37%) Ouanary (36% ; 36%) Maripasoula (30% ; 33%) Iracoubo (28% ; 24%) Sinnamaray (25% ; 31%) Papaïchton (26% ; 27%)		
	> 50%	Camopi (73% ; 13%) Grand-Santi (70% ; 6%) Apatou (64% ; 4%)	Mana (52% ; 24%)		

Source : Insee, RP2011. Exploitation complémentaire : CRPV Guyane.

Notons la situation très alarmante de Saint-Laurent-du-Maroni, surtout au regard de son expansion démographique : plus d'inactifs et moins d'actifs occupés, en part relative, qu'à Maripasoula, Sinnamary, Iracoubo et même Papaïchton... La quasi-totalité des communes de la CACL se situent quant à elles dans les mêmes intervalles [15%-25% d'inactifs ; 40-60% d'actifs occupés], soit au-dessus de la moyenne régionale mais toujours en dessous des scores métropolitains. Enfin, la différence de la Guyane avec les autres DOM tient surtout à la part des inactifs : 30% contre 14% en moyenne en Guadeloupe-Martinique-Réunion.

Le taux d'activité des 15-24 ans en Guyane est presque deux fois moindre qu'en hexagone, et l'écart tend même à s'aggraver entre 2009 et 2013) : 19.8% contre 37.3%. Outre les différences territoriales, les différences de genre sont également importantes. Le taux d'activité des femmes de 15-24 ans n'est que de 16.9% en 2013 contre 22.7% pour les hommes du même âge⁶.

Taux d'activité des 15-24 ans	Guyane			Hexagone	
	2008	2009	2013	2009	2013
Hommes	18,6%	22,7%	22,7%	39%	40,7%
Femmes	14,5%	20,4%	16,9%	31,9%	33,9%
Ensemble	16,5%	21,5%	19,8%	35,5%	37,3%

Champ : Guyane côtière, population des ménages, âge au 31 décembre

Source : Insee, enquête emploi DOM 2013

⁶ Notons par ailleurs que les femmes, surtout de 25 à 49 ans, sont particulièrement nombreuses dans le « halo » autour du chômage (le taux du « halo » des femmes atteint 14% contre 11% pour les hommes) car elles sont peu ou pas diplômées. Même à diplôme égal, les femmes sont plus souvent dans le « halo ». Celles titulaires d'un diplôme du supérieur sont deux fois plus touchées. Notons par ailleurs que l'absence du permis de conduire est un facteur aggravant : parmi les personnes qui n'ont pas le permis de conduire, 23% sont dans le « halo » contre 6% qui l'ont. Par ailleurs les familles monoparentales sont plus exposées : 15% des chefs de famille sont dans le « halo » (Paraire et Nacitas, 2011, 35).

LA DIFFICILE

ENTRÉE DANS LA

VIE ACTIVE DES

15-24 ANS

Pour appréhender correctement l'insertion professionnelle en Guyane il faut tout d'abord préciser trois points :

- il existe à première vue un clivage net entre les « actifs » et les « inactifs » puisqu'on dénombre très peu de 15-24 ans qui combinent des études et un (des) emploi(s) déclarés. Il semble difficile de concilier les deux, ce qui est d'ailleurs sans doute un frein à la poursuite d'études supérieures pour certains.
- Les modalités d'insertion professionnelle dépendent des motifs de sortie du système scolaire. Or ceux-ci sont nombreux et variés : poursuite des études ou de l'apprentissage en métropole ou aux Antilles, naissance d'un enfant, recherche d'un emploi, stages de formation professionnelle, engagement dans l'armée (notamment au RSMA), interruption des études en raison de maladie ou d'événement inattendu, départ à l'étranger, etc.
- Tous les jeunes qui sortent du système scolaire ne cherchent pas nécessairement à entrer dans la vie active. Une partie d'entre eux restent en effet, par choix ou contraints, « inactifs ». Mais, comme on le verra plus loin, ce statut officiel d'inactif ne signifie pas, loin de là, qu'ils ne font rien. Beaucoup en effet ont une activité rémunératrice dans le secteur informel. C'est la notion même d'inactivité qui doit dès lors être questionnée.

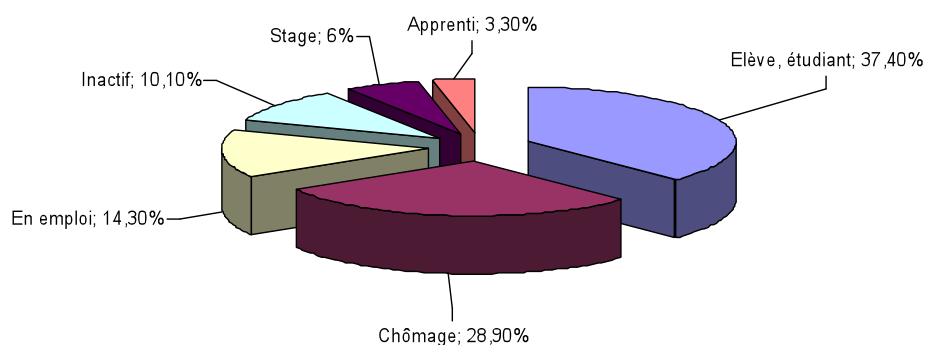
D'où l'intérêt de s'interroger sur ce que deviennent les sortants de formation initiale en Guyane. Malheureusement il n'existe aucune étude précise, et a fortiori longitudinale, sur le sujet. Nous disposons de quelques informations sur la situation des 15-24 ans à un moment t mais nous ne savons rien de leur parcours entre deux dates. La très précieuse enquête « Génération » du Céreq ne prend en compte que les jeunes inscrits dans un établissement de formation de France métropolitaine. Il serait pourtant indispensable de pouvoir suivre les « jeunes » plusieurs années après leur sortie de formation initiale, et ainsi mieux comprendre les types de parcours d'insertion. L'exploitation de la base de données « Parcours 3 » de la Mission locale régionale de Guyane pourrait permettre de disposer d'une première vision précise de trajectoire d'insertion sociale et professionnelle de jeunes.

/ Situation des jeunes quelques mois / années après leur sortie du système scolaire

Pour avancer quelques données, nous nous fondons essentiellement sur des sources internes à l'Education nationale : l'enquête « Insertion dans la Vie Active » (I.V.A.) réalisées en 2006 et 2007 (Académie de Guyane, 2010) puis pour les années 2012-2013 (Académie de Guyane & OPRF Guyane, 2015) ; l'« état des lieux de l'école en Guyane » (Lauret, 2011 ; Gagnic & Horatius-Clovis, 2014) réalisé par l'Insee et l'Académie de Guyane à partir du recensement et de l'enquête Emploi⁷.

Malgré des progrès depuis 15 ans, le taux d'emploi des sortants de lycée (filières technologique et professionnelle) en Guyane reste faible : deux fois moindre qu'au niveau national. A l'inverse les jeunes sont trois fois plus touchés par l'inactivité que dans les autres régions françaises (Louis et Horatius-Clovis, 2015, p.3).

Situation des sortants au 1er février 2007
(Source : Rectorat de Guyane, enquête I.V.A.)



⁷ Ces sources sont par ailleurs difficilement comparables : l'IVA Guyane analyse la situation des jeunes 7 mois après leur sortie de formation initiale, alors que le Céreq (au niveau métropolitain) s'intéresse aux parcours dans les trois années qui suivent la sortie de formation initiale. On utilisera aussi quelques données de l'étude réalisée par l'Académie de Guyane et l'Insee (Lauret, 2011) mais celles-ci portent sur la situation professionnelle des jeunes « quatre à six ans » après la sortie de formation initiale (et seulement pour les jeunes du littoral puisque fondée sur l'enquête Emploi).

D'après le Rectorat de Guyane, moins de 15% des sortants sont en emploi 7 mois après leur sortie. Même si on ajoute les stagiaires et les apprentis on obtient moins de 25% des sortants. Ce chiffre est très faible si on le compare aux 80% de jeunes qui, en France métropolitaine, accèdent à leur premier emploi en moins de 6 mois en 2010 (Céreq, 2012, 18).

Toutes les données statistiques montrent l'importance du niveau de diplôme. Seuls 12% de ceux qui n'ont aucun diplôme en Guyane ont décroché un emploi, soit dix points de moins qu'au niveau national (Louis et Horatius-Clovis, 2015). Les recensements de 1999 et de 2008 confirment ce point : l'insertion professionnelle dépend avant tout du diplôme obtenu. Parmi les 15-25 ans qui ne sont plus scolarisés, 89% des titulaires d'un diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle ont un emploi en 2008, contre 46% de ceux qui ont un BEP et seulement 16% de ceux qui n'ont aucun diplôme. L'écart s'est même creusé depuis 1999 puisque les chiffres étaient respectivement de 87%, 50% et 20%.

Types d'activité des 15-24 ans non scolarisés, en Guyane	1999					2008				
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Femmes / hommes au foyer	Autres inactifs	Total	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Femmes / hommes au foyer	Autres inactifs	Total
Aucun diplôme	20%	37%	43%		100%	16%	38%	15%	32%	100%
BEPC	36%	37%	27%		100%	41%	34%	7%	19%	100%
CAP, brevet de compagnon	40%	43%	17%		100%	39%	39%	3%	19%	100%
BEP	50%	38%	12%		100%	46%	36%	3%	16%	100%
Bac général, brevet sup	63%	22%	15%		100%	59%	26%	5%	11%	100%
Bac techno ou professionnel	73%	20%	7%		100%	63%	27%	3%	8%	100%
Diplôme univ. 1er cycle	79%	15%	7%		100%	83%	14%	1%	2%	100%
Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	87%	5%	8%		100%	89%	8%	0,40%	3%	100%
Total	33%	34%	32%		100%	32%	32%	10%	27%	100%

Source : Insee, RP 2008 et 1999.

En Guyane le chômage des jeunes diplômés est non seulement bien plus faible que les peu diplômés, mais aussi plus faible qu'ailleurs. Seuls 5% des titulaires d'un 2e ou 3e cycle universitaire sont au chômage en 2008 contre 11% en Martinique et 8% en métropole. Même chose pour les titulaires d'un 1er cycle : 9% sont au chômage en 2008 contre 15% en Martinique et 8% en métropole. Ils sont également moins inactifs que par le passé : en Guyane 7% des titulaires d'un 2e – 3e cycle étaient inactifs (au foyer ou « autre inactif ») en 1999, ils ne sont plus que 2% en 2008. Même phénomène pour les titulaires d'un 1er cycle (5% en 1999 et 2% en 2008). Les chiffres plus récents de l'Insee confirment cette tendance : seulement 5 % des diplômés du supérieur se retrouvent en situation d'inactivité ; le taux de chômage « culmine à 62 % chez les jeunes sortis sans diplôme ou avec seulement le brevet des collèges puis baisse progressivement lorsque le niveau de diplôme augmente. Le taux de chômage des jeunes sortis possédant un CAP ou un BEP est de 55 % ; 38 % chez les jeunes possédant le baccalauréat et il chute à 9 % chez les jeunes sortant de l'enseignement supérieur » (Gragnic et Horatius-Clovis, 2014, p.42).

A l'inverse, les jeunes non diplômés en Guyane deviennent de plus en plus inactifs. En mettant de côté ceux qui sont encore scolarisés au moment de l'enquête, on remarque que 20% des non diplômés avaient un emploi en 1999, ils ne sont plus que 16% en 2008. Cette baisse se répercute un peu sur les chômeurs (36,9% en 1999 et 37,8% en 2008, soit +1 pt) mais surtout sur les inactifs : 46,2% en 2008 contre 43,1% en 1999 (+3,1 pts). Il est donc clair qu'en Guyane peut-être encore plus qu'ailleurs en France « une formation validée par un diplôme confère des conditions d'emploi et un statut professionnel plus avantageux » (Lauret, 2011, p.40). « A la sortie du lycée, les chances d'un diplômé du BTS de trouver un emploi sont près de cinq fois plus fortes que pour un jeune sans diplôme » (Louis et Horatius-Clovis, 2015, p.3)

Ces données confirment finalement le clivage entre les jeunes qui sont en échec scolaire (qui arrêtent tôt les études, ont beaucoup de mal à trouver un emploi déclaré, et donc deviennent « inactifs⁸ ») et les autres (qui poursuivent davantage leurs études et s'inscrivent davantage dans un modèle salarial). Il faut par ailleurs évoquer ici une spécificité visiblement guyanaise : à niveau égal, mieux vaut obtenir un diplôme technique ou professionnel qu'un diplôme de l'enseignement général (du moins jusqu'à Bac+2). Les risques de chômage sont moindres. On peut imaginer un possible renversement des hiérarchies scolaires entre professionnel / technologique et général.

⁸ Les jeunes continuent davantage leurs études, et ce quel que soit le niveau de diplôme obtenu : 28% des titulaires d'un diplôme de 2e et 3e cycle universitaire sont encore en étude au moment de l'enquête, alors qu'ils n'étaient que 18% dans la même situation en 1999. C'est aussi le cas de 38% des titulaires d'un 1er cycle universitaire (contre 23% en 1999), de 40% des titulaires d'un bac techno ou professionnel (contre 28% en 1999), de 31,6% des titulaires d'un CAP (contre 20,2% en 1999). Seule différence majeure : les non diplômés. Ils étaient 40,8% à être en étude en 1999, ils ne sont plus que 37,2% en 2008. Et comme les non diplômés représentaient 57,4% des 15-25 ans interrogés en 1999 (plus d'un jeune sur deux), on peut faire l'hypothèse d'une coupure de plus en plus nette entre des jeunes en échec scolaire (nombreux) qui quittent prématurément le système éducatif, et les autres qui au contraire poursuivent davantage leurs études.

2/ L'apprentissage encore insuffisamment développé en Guyane

En Guyane, 5 structures sont agréées pour proposer des dispositifs d'apprentissage : le Centre de Formation des Apprentis, lié à la Chambre des Métiers ; l'Institut Consulaire de Formation, lié à la CCIG ; le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA), lié à l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole ; le lycée des métiers (Balata), lié au Rectorat ; l'IUT de Kourou.

Répartition des apprentis	CFA	ICF	CNAM	CFPPA	Lycée Balata	CFA EN	IUT Kourou	Guyane
2007-2008	268	23	13					304
2010-2011	377	118		46	29		nr	570
2011-2012	448	168		nr	32	66	nr	714
2012-2013	380	179		24	21	45	14	663

nr : non renseigné
Source : Conseil régional de Guyane.

Si le nombre d'apprentis a cru nettement entre 2007 et 2011 (de 304 à 714 élèves), il a en revanche baissé depuis - 663 jeunes sont en apprentissage - soulignant les difficultés à réellement développer ce type de formation.

Quelques observations :

- 58.9% des personnes en apprentissage ont un statut scolaire ; 6,5% sont demandeurs d'emploi ; seulement 3% sont salariés.
- Les garçons constituent les 2/3 des apprentis.
- Le niveau V est le niveau de formation le plus représenté dans l'apprentissage
- Près de 79% sont en apprentissage dans une entreprise du bassin d'emploi de Cayenne, 15% dans celui de Kourou et 6% dans celui de Saint-Laurent. Cette inégalité territoriale est logique puisque les organismes liés à l'apprentissage sont implantés dans la ville de Cayenne et que les moyens de transports, voire d'hébergement, sont problématiques lorsqu'on vient des communes de l'intérieur.
- Trois secteurs - construction, commerce et des services - regroupent plus de 60% des apprentis.
- Ce sont surtout les entreprises de 1 à 9 salariés qui embauchent des apprentis (61.6% des contrats). - Les entreprises sans aucun salarié semblent être toutefois de plus en plus intéressées : elles représentaient 20,6% des contrats en 2011-2012 contre 8,1% en 2010-2011.

Notons par ailleurs qu'en 2011-2012 on dénombrait 714 apprentis mais seulement 330 contrats avec des entreprises. Et sur ces 330 contrats, 97 ruptures soit près de 30%. Ce taux de rupture

est très élevé : démission, absentéisme, abandon de poste, période d'essai non concluante, conflit entre l'employeur et le jeune...

	2011-2012	2010-2011
Nombre d'apprentis	714	570
Nombre de contrats	330	198
Taux Contrats / Apprentis	46.2%	34.7%
Nombre de ruptures de contrat	97	52
Taux de ruptures	29.4%	26.3%
<i>Source : Conseil Régional de Guyane</i>		

Les problèmes de logement et de mobilité sont d'importants facteurs d'échec (source : Irig Défis, 2012), tout comme la difficulté d'élaborer une carte de formation adaptée à la taille et à la densité de la région, ou encore l'accueil et le suivi parfois difficile des jeunes au sein de l'entreprise (management encore très paternaliste). La politique d'insertion professionnelle ne doit dès lors pas être limitée à la mise en contact de l'offre (employeur) et de la demande (jeunes) de travail mais également couvrir les modalités d'entrée et d'accueil dans le monde du travail.

Reconnaissons cependant que les données disponibles sont encore très lacunaires. Il serait, là encore, nécessaire de disposer d'enquêtes spécifiques sur cette population pour mieux comprendre les freins au développement de l'apprentissage et les leviers d'actions possibles.

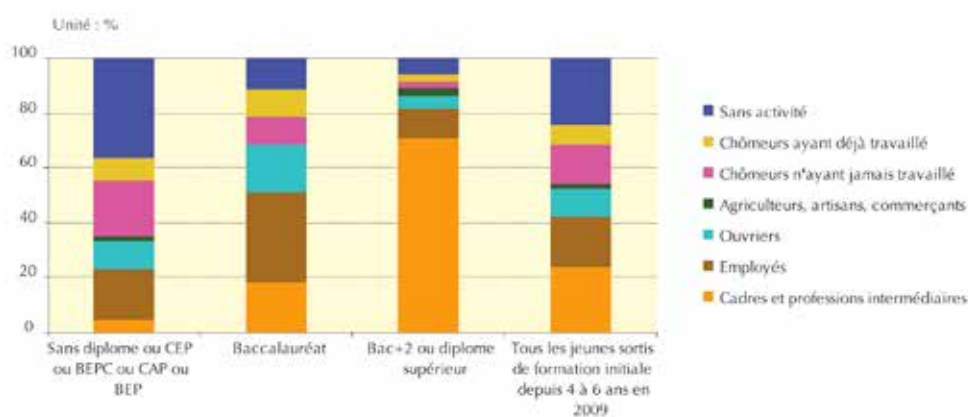
3/ Avoir un emploi, mais quel emploi ?

Outre le fait d'occuper ou non un emploi, il faut s'intéresser au type d'emploi occupé. En comparant les données 1999 / 2008 de l'Insee, on voit que les 15-24 ans deviennent beaucoup moins agriculteurs, davantage indépendants (artisans/commerçants/chefs d'entreprise⁹) et profession intermédiaire, toujours peu cadres/professions intellectuelles supérieures (comparé à la métropole), autant employés qu'auparavant. Enfin les 15-24 ans en Guyane sont davantage ouvriers qu'avant, même s'ils sont toujours proportionnellement moins nombreux qu'aux Antilles ou en métropole.

Secteurs d'activité des 15-24 ans ayant un emploi	1999		2008							
	Guyane		Guyane		Guadeloupe		Martinique		Métropole	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	363	7	45	1	66	1	26	0	15 191	0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	251	5	460	7	370	4	199	2	54 967	2
Cadres, professions intellectuelles sup	158	3	296	4	246	3	295	3	201 884	6
Professions Intermédiaires	945	18	1 514	23	1 878	20	2 197	21	697 105	22
Employés	2 073	40	2 554	39	3 586	39	4 332	41	1 160 689	36
Ouvriers	1 049	20	1 726	26	3 063	33	3 403	33	1 051 519	33
Militaire du contingent	399	8	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	5 238	100	6 595	100	9 209	100	10 452	100	3 181 355	100
<i>Source : Insee, RP 1999 et 2008</i>										

L'impact du diplôme joue directement sur le type d'emploi occupé. Plus on est diplômé plus on a de chance d'occuper une position socioprofessionnelle considérée comme élevée.

Situation professionnelle en 2009 des jeunes sortis de formation initiale depuis quatre à six ans en fonction de leur diplôme



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2007 à 2009
Champ : Guyane, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au 1^{er} décembre)

Mais la catégorie « Actifs occupés » de l'Insee s'avère en réalité assez floue pour appréhender les 15-24 ans. Elle inclut en effet aussi bien les personnes en CDI/CDD que les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés, les emplois-jeunes/CES/contrats de qualification, les non salariés, etc. Or ces types d'activité et de statut révèlent des positions sociales sensiblement différentes.

Parmi les 6 595 jeunes de 15-24 ans qui ont un emploi, près de la moitié (49%) sont en CDD, 42% sont en CDI et 8% sont non salariés (ces derniers - 541 personnes - sont exclusivement des artisans, commerçants, chefs d'entreprise). En Guadeloupe et en métropole on note un peu plus de CDI (respectivement 45% et 53%) et bien moins de non salariés (respectivement 5% et 3%). Les conditions de travail sont donc davantage précaires en Guyane. Ajoutons que cette précarité varie sensiblement selon les secteurs d'activité : beaucoup de non salariés dans l'agriculture (39%) et l'industrie (29%), beaucoup de CDD dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (67%).

Condition d'emploi par secteur d'activité des 15-24 ans en Guyane en 2008	Effectifs				%			
	CDD	CDI	Non salariés	Total	CDD	CDI	Non salariés	Total
Agriculture	20	52	46	118	17%	44%	39%	100%
Industrie	232	264	201	697	33%	38%	29%	100%
Construction	219	245	32	496	44%	49%	7%	100%
Commerce, transports et services divers	1009	1400	216	2625	38%	53%	8%	100%
Admin. Pub., enseign., santé & act. Sociale	1773	839	46	2658	67%	32%	2%	100%
Total	3253	2800	541	6594	49%	43%	8%	100%

Source : RP 2008 | Champ : Activité économique NA08 en 5 postes

Notons que 40% des embauches sont réalisées dans seulement 3 secteurs (enquête I.V.A. de l'académie) : le bâtiment-travaux publics, l'immobilier-commerce ainsi que les services aux particuliers¹⁰. D'où un risque de détérioration brutal des recrutements si un de ces secteurs connaît une baisse de son activité.

Le mode de travail le plus fréquemment rencontré est le travail à temps complet. Ce dernier représente 78% des emplois contre 22% pour le temps partiel. Le CDI est la forme de contrat privilégié : plus d'un emploi sur trois est un emploi à durée indéterminée à temps complet. Il a légèrement augmenté entre 1999 et 2008 pour atteindre un niveau similaire à celui des Antilles, mais toujours nettement inférieur à celui de métropole (42% en 2008 en Guyane contre 53% en métropole). Le CDD à temps complet représente un emploi sur quatre. Le CDD à temps partiel équivaut à 9% des

emplois. Les « autres emplois à durée déterminée » (type CDD) ont nettement augmenté (de 23% en 1999 à 37% en 2008). Les contrats d'apprentissage, emplois jeunes, CES, contrat de qualification, et les stagiaires représentent 13% des emplois toutes durées de travail confondues (environ deux fois moins qu'aux Antilles et presque trois fois moins qu'en métropole). Quant au recours au travail intérimaire est quasiment inexistant (comme aux Antilles).

Point notable : les femmes de 15-24 ans sont, en Guyane, davantage en CDI que les hommes (41% contre 37%) et moins non salariées. En revanche les femmes ouvrières et employées travaillent nettement plus à temps partiel que leurs homologues masculins : respectivement 32% et 21% (contre 9% et 11% pour les hommes). Dans bien des cas il s'agit de temps partiel subi : « les femmes et les jeunes sont les plus touchés par le chômage, ils sont aussi ceux qui travaillent le plus à temps partiel (18% pour chacune de ces catégories). Dans 66% des cas, ce temps partiel est subi. Les personnes interrogées déclarent ne pas avoir choisi cette situation et être désireuse d'occuper un emploi à temps plein » (Mekkaoui, 2010, 2).

La fonction publique est, pour les jeunes comme pour les adultes, le premier pourvoyeur d'emplois en Guyane : plus du tiers des emplois occupés. C'est nettement plus qu'aux Antilles ou en métropole. Il y a également, en proportion, plus d'ouvriers qu'auparavant, rattrapant un peu du « retard » avec les autres régions françaises. Les employés de commerce sont, eux, moins nombreux qu'ailleurs. Précisons que, sans surprise, les femmes travaillent davantage dans les « activités pour la santé humaine » (12% en 2008 contre 2% des hommes) et que les hommes sont plus dans la construction (12% contre 2% des femmes).

Jeunes habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville ¹¹

« Les jeunes qui résidaient dans une zone urbaine sensible (Zus) à la fin de leurs études en 2007 ont un profil sociodémographique différent de celui des autres jeunes de la génération. Ils sont plus souvent d'origine sociale modeste (38 % ont un père ouvrier contre 25 %) et enfants de parents nés à l'étranger (41 % contre 9 %). 29 % d'entre eux n'ont pas de diplôme, et seuls 27 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (contre respectivement 18 % et 42 % des autres jeunes).

En 2010, trois ans après la fin de leurs études, leur taux de chômage est en moyenne de 29 %, largement supérieur à celui des autres jeunes de la génération (18 %). Ce risque accru de chômage touche particulièrement les jeunes hommes : 33 % d'entre eux y sont confrontés. Leur taux de chômage est ainsi supérieur à celui des jeunes femmes également originaires de Zus (25 %), ces dernières souffrant d'un handicap moindre vis-à-vis des autres jeunes femmes (19 %).

Ces difficultés particulières d'accès à l'emploi se retrouvent à tous les niveaux de diplôme, et culminent au niveau CAP-BEP. 38 % de ces diplômés résidant en Zus sont au chômage, contre 22 % des autres jeunes sortant au même niveau de diplôme. De plus, elles se conjuguent avec une plus grande précarité. Sur l'ensemble des jeunes issus de Zus en emploi trois ans après leur sortie du système scolaire, 61 % occupent un emploi à durée indéterminée contre 66 % des autres jeunes. Néanmoins, cette précarité est surtout accrue pour les hommes. Ils travaillent plus souvent à temps partiel et sont employés sur des contrats à durée déterminée (22 %) ou sur des missions d'intérim (15 %) beaucoup plus souvent que leurs homologues qui ne résident pas en Zus (respectivement 15 % et 9 % des statuts d'emploi). Le niveau de diplôme n'estompe pas le clivage entre les jeunes hommes issus des Zus et les autres. 52 % des diplômés du secondaire issus des Zus sont en emploi à durée indéterminée contre 64 % des autres jeunes. Le constat reste vrai pour les diplômés du supérieur : lorsqu'ils sont issus d'une Zus seuls 64 % d'entre eux sont en emploi à durée indéterminée contre 80 % des autres jeunes de niveau de diplôme équivalent.

Mais, le fait est à souligner, ce constat ne vaut pas pour les jeunes femmes : lorsqu'elles travaillent, leurs conditions d'emploi sont très proches, qu'elles soient ou non issues de Zus » (Céreq, 2012, 52).

⁹ On peut supposer que les 15-24 ans sont essentiellement artisans et commerçants, et sans doute dans une moindre mesure exploitants agricoles ou agents commerciaux (et à l'inverse très peu de professions libérales : médecins, avocats, dentistes, notaires, architectes libéraux, etc.).

¹⁰ Particularité guyanaise par rapport au niveau national : l'insertion professionnelle des jeunes est plus aisée pour ceux qui ont une formation dans le secteur de la production par rapport au secteur des services.

¹¹ Les zones urbaines sensibles représentent des quartiers défavorisés ciblés par la politique de la ville. Elles ont été définies par les lois du 14 novembre 1996 et du 1er août 2003.

4/ Partir, rester, revenir en Guyane : les mobilités vers et depuis la métropole

L'examen de la structuration économique du territoire guyanais permet de mieux saisir les opportunités professionnelles et donc les stratégies mises en œuvre par les habitants pour trouver du travail. La première de ces stratégies est bien sûr la mobilité. Face à un marché du travail saturé, une partie de la population, notamment chez les 15-24 ans, décide de quitter la Guyane pour la métropole. On doit donc s'interroger sur les effets de ces migrations tant pour les personnes qui sont parties que pour celles qui sont restées en Guyane. Car ces migrations depuis et vers la métropole concernent essentiellement des personnes en âge de travailler. Or, comme le disent Franck Temporal, Claude-Valentin Marie et Stéphane Bernard (2011, 555) sur lesquels nous appuyons beaucoup notre propos, ces migrations « modifient donc la composition de la population active de ces départements, avec un impact important en termes de qualification, de taux d'emploi et de taux de chômage des populations concernées¹² ». Etudier ces mouvements est d'autant plus nécessaire que c'est entre 15 et 25 ans que les départs vers la métropole sont les plus nombreux » (*Op. Cit.*, 557-560). Les soldes migratoires sont donc très négatifs pour ces âges¹³.

Seule une minorité de personnes nées en Guyane n'a jamais quitté son département de naissance : 17% chez les 18-34 ans (soit un peu plus que les 18-79 ans : 16%)¹⁴. Et parmi les 18-24 ans qui vivent actuellement en Guyane, les deux tiers se disent prêts à (re)partir en métropole s'ils en avaient la possibilité¹⁵.

Rapport à la migration des natifs des DOM de 18-34 ans (en %)	Natif n'ayant jamais quitté son DOM	Natif parti pour un court séjour	Natif de retour	Natif en métropole	Ensemble des natifs
Guyane	17,3	40	12,4	30,3	100
Guadeloupe	8,7	38,2	16	37,1	100
Martinique	10,1	41,8	14,3	33,8	100
La Réunion	25,7	40,4	14,7	19,2	100
Ensemble	17,9	40	14,6	27,5	100

Champ : Natifs des DOM résidant dans leur DOM et en métropole.

Source : Ined-Insee, MFV 2009-2010 et RP2007.

L'enquête « Migration Famille Vieillessement » (MFV) permet de proposer une répartition (%) des populations en fonction de leur(s) expérience(s) migratoire(s) en distinguant trois groupes :

- natifs n'ayant jamais quitté le département ;
- natifs ayant quitté leur département pour un court séjour (inférieur à 6 mois) ;
- natifs de retour.

Dans cette enquête, le choix a été fait de désigner comme « natifs de retour », les individus qui ont quitté leur département pour une durée supérieure ou égale à 6 mois consécutifs avant de revenir s'y installer. Les natifs ayant déclaré avoir quitté leur DOM pour une durée inférieure à 6 mois ne sont pas considérés ici comme des migrants.

Si les 15-24 ans quittent la Guyane c'est essentiellement pour deux raisons : les études (car l'offre universitaire dans les DOM, bien qu'en croissance, demeure souvent limitée aux premiers cycles) et l'emploi. « Ces données reflètent la réalité des tensions sur les marchés de l'emploi locaux. En dépit de leur dynamisme apparent¹⁶, les économies des DOM ne parviennent pas, on l'a dit, à fournir un emploi à l'ensemble des actifs, et les taux de chômage y sont très élevés comparés aux moyennes métropolitaines¹⁷, particulièrement pour les plus jeunes » (*Op. Cit.*, 562).

Précisons qu'il existe de nettes différences selon les DOM. Plus de deux Guyanais de 18-34 ans sur cinq ont quitté leur pays au moins 6 mois, c'est moins qu'aux Antilles (un sur deux) mais plus

qu'à La Réunion (un sur trois). Mais les écarts dépendent surtout du niveau de diplôme : plus il est élevé, plus forte est la part des migrants durables. A contrario, les natifs qui n'ont jamais quitté leur département ont une situation bien plus précaire : très faible niveau de diplôme, fort taux de chômage, part importante vivant au-dessous du seuil de pauvreté, etc. « Tout semble indiquer que leurs graves difficultés économiques et sociales rendent difficile tout projet professionnel et a fortiori toute perspective de mobilité, même de courte durée » (*Op. Cit.*, 564-565)

Ces départs ont un effet direct sur le marché du travail guyanais puisqu'une sélection s'opère au détriment des DOM : les moins diplômés partent peu en métropole ou y restent moins (« ceux-là choisissant souvent un repli dans l'espace familial et communautaire de préférence à une situation de précarité en métropole » (*Op. Cit.*, 579) ; les plus diplômés partent, et le plus souvent restent, en métropole. Et plus le niveau général de qualification croît plus l'écart se renforce. Ceci peut expliquer le manque de personnel qualifié si souvent dénoncé en Guyane.

La situation peut d'ailleurs sembler paradoxale car les diplômés du supérieur qui retournent en Guyane y sont moins touchés par le chômage que les natifs de Guyane partis en métropole (preuve du réel besoin de main d'œuvre qualifiée dans ce pays¹⁸). Comment dès lors expliquer que certains reviennent et pas d'autres ? C'est qu'en réalité la migration n'est pas l'unique facteur d'insertion professionnelle. Celle-ci dépend notamment beaucoup du niveau de diplôme, du sexe, ou encore du capital social familial. « La catégorie sociale des parents apparaît, en effet, comme le premier facteur favorisant une expérience d'émigration durable suivie d'un retour au pays. Les enfants de cadre ou profession supérieure sont beaucoup plus souvent natifs de retour que ceux qui ont un parent employé. Ces derniers ne se distinguent pas de ceux ayant un parent agriculteur ou ouvrier. L'expérience migratoire (passée ou actuelle) des membres de la famille proche constitue un autre facteur influençant un départ suivi d'un retour. Le rapport de chances est alors de deux à trois fois supérieur dans ce type de famille que dans celle dont aucun membre n'a fait l'expérience d'une migration » (*Op. Cit.*, 566). Les auteurs soulignent d'ailleurs que la catégorie sociale des parents joue encore davantage pour les 18-34 ans que pour leurs aînés.

L'analyse des migrations entre DOM et métropole permet finalement de préciser encore d'avantage l'hypothèse d'une dichotomie croissante parmi les 15-24 ans nés en Guyane : entre les plus diplômés issus de milieux davantage favorisés (qui partent vivre, souvent définitivement, en métropole) et les autres qui restent, ou rentrent, en Guyane, contribuant par là-même à un marché du travail atone.

¹² Nous avons déjà évoqué, dans notre document « Jeunes adultes en Guyane : démographie et mobilités », l'enjeu des immigrants en Guyane nés à l'étranger (environ 1/3 de la population, contre moins de 5 % dans les autres DOM). Nous nous concentrons donc ici uniquement sur les personnes nées en Guyane (soit 55 % de la population).

¹³ Précisons que nous nous focalisons sur les départs vers (et retour de) la métropole car les mouvements vers l'étranger (ou vers un TOM) sont très limités : environ 1,8% des départs des 18-34 ans natifs des DOM.

¹⁴ Ajoutons que les migrations sont plus précoces dans les générations les plus récentes (les enfants accompagnant désormais davantage leurs parents). Avec des effets concrets sur les trajectoires de vie : « Socialisés très jeunes en métropole, leurs trajectoires de vie et leurs comportements migratoires se distinguent certainement de ceux des générations antérieures » (*Temporal et al.*, 2011, 579).

¹⁵ Les hommes plus que les femmes, les étudiants/élèves plus que les autres. « En revanche, les responsabilités familiales semblent être un frein à la mobilité. Les personnes ne vivant pas en couple et sans enfant sont, en effet, plus résolues que celles déjà engagées dans une vie familiale. Soulignons que la majorité de ceux qui se déclarent prêts à partir conditionnent ce départ à la possibilité de revenir (57,5 %), et très peu l'envisagent sans perspective de retour (8 %). Enfin, plus des trois quarts (77 %) font le choix de la métropole. Seule une minorité envisagerait de s'installer à l'étranger (12 %). » (*Temporal & al.*, 2011, 567).

¹⁶ Le rythme de la création d'emploi dans les Dom a été supérieur à celui de la métropole au cours de la décennie 2000 (*Parain*, 2011).

¹⁷ En 2009, selon l'enquête Emploi, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) des jeunes âgés de 15 à 24 ans atteint 61 % en Martinique, 57 % en Guadeloupe, 52 % à La Réunion et 40 % en Guyane, contre 24 % en France métropolitaine.

¹⁸ En revanche les diplômés des DOM ont, d'après *Temporal & al.*, plus de mal qu'en métropole à accéder à des métiers très qualifiés. « Parmi les natifs âgés de moins de 35 ans, la part des diplômés du supérieur occupant des fonctions de cadre supérieur en métropole s'élève à 34 % chez les hommes et à 22 % chez les femmes, contre respectivement 19 % et 13 % dans les DOM » (*Op. Cit.*, 574). Il y aurait comme un déclassement des diplômés dans les DOM. Il faudrait pouvoir vérifier si la Guyane, du fait des besoins de main d'œuvre qualifiée, échappe à ce constat.

LES 15-24 ANS

SANS EMPLOI EN GUYANE

Conformément aux indications du Bureau International du Travail (B.I.T.)¹⁹, le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui (au cours d'une période de référence donnée, généralement une semaine) :

- sont privées d'emploi (c'est-à-dire n'ont pas effectué de travail rémunéré déclaré d'au moins une heure durant cette période de référence),
- recherchent concrètement un emploi²⁰,
- et sont immédiatement disponibles pour exercer un emploi potentiel²¹.

D'où deux conséquences :

- Cette définition restrictive pose de nombreux problèmes d'évaluation : doit-on ne prendre en compte que les recherches d'emploi salarié ? Qu'est-ce qu'être « effectivement » à la recherche d'un emploi ? Comment vérifier la réalité de la recherche ? C'est en réalité « extrêmement complexe dans les sociétés à marché du travail partiellement ou faiblement organisé, où les modes de recherche non institutionnels sont importants - demande à des parents ou amis, déplacements auprès des employeurs - et surtout où l'offre d'emploi est rare et les durées de chômage importantes » (Domenach et Guengan, 1981, 5). Le nombre de « sans emploi », et a fortiori de « sous emploi », est souvent nettement supérieur au nombre de chômeurs recensés comme tel.
- Il existe ce qu'on appelle un « halo sur le chômage » puisque les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France, « parmi les 2,7 millions de chômeurs comptabilisés en moyenne sur 2010, 130 000 n'effectuent plus de recherche, car ils ont trouvé un emploi commençant dans les trois mois. A contrario, 830 000 personnes souhaitent travailler, mais ne sont pas considérées comme au chômage car elles ne sont pas à la recherche d'un emploi ou ne sont pas disponibles pour prendre un emploi. Elles constituent ce que l'on appelle le « halo » du chômage. Ce dernier représente 2,8 % des personnes actives ou inactives et souhaitant travailler, en légère augmentation de 0,1 point par rapport à 2008. Les jeunes sont davantage concernés que les seniors (6,5 % contre 2,3 %), et les femmes que les hommes (3,5 % contre 2,2 %), mais l'augmentation du « halo » sur deux ans a porté principalement sur ces derniers. Au total, en ajoutant au « halo » les 2,6 millions de chômeurs en recherche d'emploi près de 3,4 millions de personnes sont sans emploi et souhaitent travailler en 2010 » (Mansuy et Wolff, 2012).

Si l'on compare les taux de chômage, on trouve que les résultats pour les 15-24 ans sont moins inquiétants en Guyane qu'aux Antilles ou à La Réunion. Le taux de chômage a même tendance à baisser en Guyane. Mais ces scores plutôt encourageants masquent en réalité une véritable inconnue : le nombre exact de personnes « au chômage ». On voit en effet que la part des 15-24 ans se trouvant, en Guyane, dans le « halo » est considérable (au moins 15%), soit bien plus qu'en Guadeloupe ou en Martinique (environ 6%).

Cet enjeu de définition – et donc de catégorisation – est particulièrement crucial en Guyane où, comme à Mayotte (Louachéni et Morando, 2009, 4), l'économie repose toujours en grande partie sur les activités informelles et où beaucoup d'emplois sont des « jobs » de l'artisanat, du commerce ou de l'agriculture (qui assure plus un revenu de subsistance qu'une rémunération stable du travail). Selon l'Insee, en Guyane en 2009, « 15 200 inactifs au sens du BIT déclarent souhaiter travailler. Ils constituent l'essentiel du « halo » autour des 14 500 chômeurs au sens du BIT. En particulier 7 700 se déclaraient disponibles pour travailler mais n'avaient pas effectué de démarches actives de recherches d'emploi. Ce sont des chômeurs potentiels qui n'effectuent pas de démarches actives de recherches d'emploi - l'inscription au Pôle Emploi n'étant pas suffisante - la plupart du temps parce qu'ils considèrent que leur chance de trouver un travail est quasi nul » (Mekkaoui, 2010, 2).

¹⁹ Nous ne nous arrêtons pas sur les controverses économique-politiques quant aux indicateurs de référence pour mesurer le chômage. Rappelons qu'il existe d'un côté l'indicateur du BIT à laquelle se conforme l'Insee, et de l'autre l'indicateur élaboré par la Dares (Ministère du travail) qui recense chaque mois le nombre des demandeurs d'emplois à partir des listes de Pôle Emploi (les « demandeurs d'emploi déclarés en fin de mois », DEFM).

²⁰ La notion de recherche « active » est déterminée selon les critères d'Eurostat : étudier les annonces d'offres d'emploi, passer des entretiens... Le simple renouvellement de l'inscription au Pôle Emploi n'est donc pas considéré comme une recherche active.

²¹ Pour réaliser l'enquête Emploi en Guyane, l'Insee interroge près de 5400 foyers répartis dans les communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Montsinery-Tonnegrande, Macouria, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana, Awala-Yalimapo, Saint-Laurent-du-Maroni. Ces communes représentent près de 90 % de la population totale guyanaise (Mekkaoui, 2010, 4). Cette enquête ne prend donc en compte que le littoral, partie certes la plus peuplée de la région, et délaisse l'Intérieur où une (très) large partie de la population serait considérée comme « inactive ».

Définitions de l'Insee :

Le taux d'activité, dans une population donnée, est le rapport entre la population active et la population totale correspondante.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui occupent un emploi ou sont au chômage.

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (population active occupée) et la population totale correspondante.

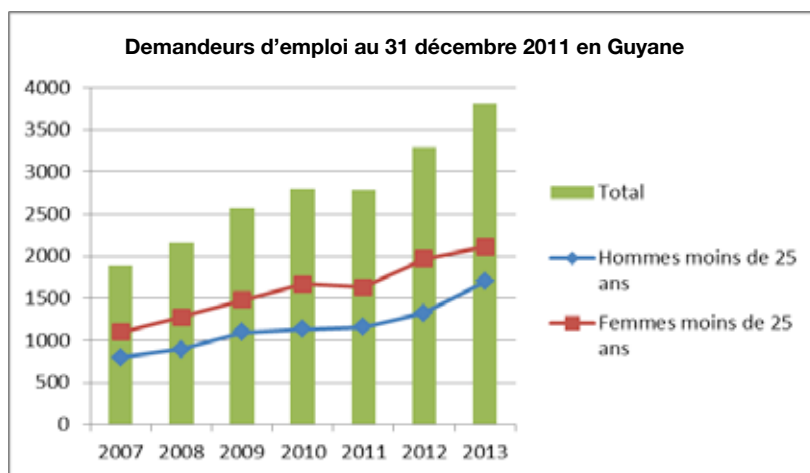
Le taux de chômage rapporte le nombre de personnes au chômage au total de la population active.

Le « halo autour du chômage » correspond aux personnes qui souhaitent travailler mais sont répertoriées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (dans les deux semaines qui viennent), soit parce qu'elles ne recherchent pas réellement un emploi.

1/ Les 15-24 ans au chômage : quelles démarches d'insertion ?

L'évaluation du nombre de jeunes au chômage n'est pas aisée. La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diffère en effet de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT)²². Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT, et inversement.

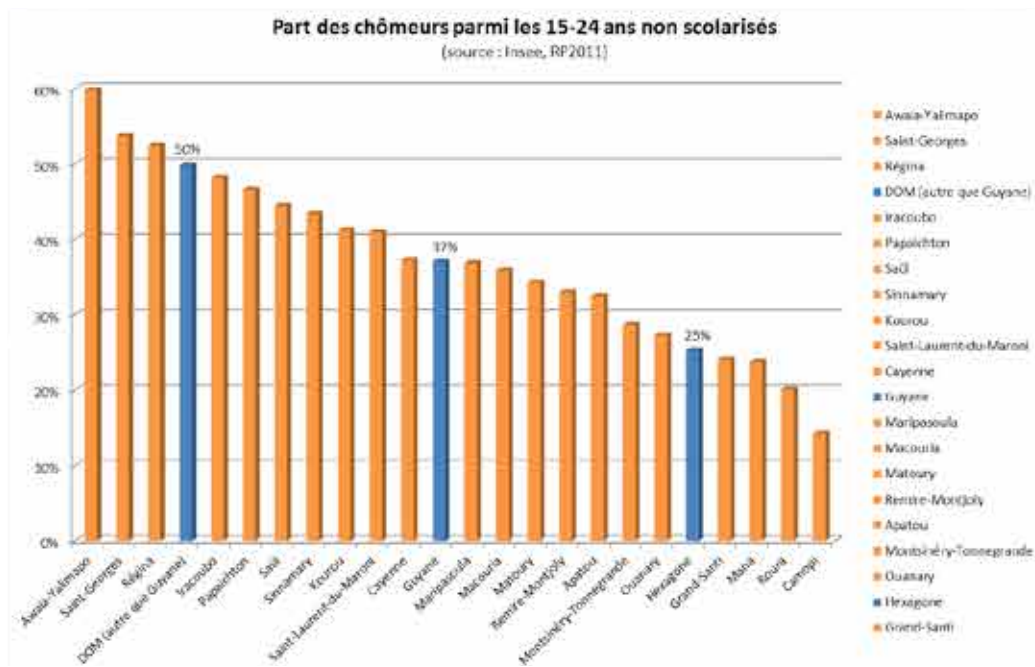
Opérer cette distinction est pourtant essentiel en Guyane où l'écart est particulièrement important entre les deux séries de données : 2 785 « demandeurs d'emploi » de moins de 25 ans au 31 décembre 2011 selon Pôle Emploi, contre 6 865 « chômeurs » de 15-24 ans pour l'Insee. Soit plus du double... On peut dès lors s'attendre à un « rattrapage », et donc à une forte croissance du nombre de jeunes inscrits à Pôle Emploi dans les années à venir. La part relative des moins de 25 ans parmi les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi en Guyane augmente d'ores et déjà progressivement : 14,6% en 2007, 16,4% en 2013.



Champ : ensemble des catégories A, B, C, D et E²³

Source : Pôle Emploi Guyane

Rappelons enfin que le taux de chômage, et vraisemblablement du nombre d'inscrits à Pôle Emploi, dépend très fortement des zones géographiques.



Sans doute les notions de « démarches de recherche d'emploi », de « disponible pour travailler », ou de « ne pas avoir travaillé au cours de la semaine de référence » ne sont pas également comprises par tous les jeunes de Guyane. Les outils statistiques normalisés occidentaux ne semblent guère appropriés à la diversité des conceptions et des perceptions guyanaises.

En dehors de ces quelques données de cadrage on ne connaît malheureusement pas grand-chose des chômeurs en Guyane, a fortiori des plus jeunes d'entre eux. Sont-ils au chômage depuis longtemps ? Comment vivent-ils les périodes de non emploi ? Acceptent-ils le premier emploi qui se présente ou sont-ils exigeants ? De quelles ressources disposent-ils lorsqu'ils n'ont pas d'emploi ? Bénéficient-ils de l'aide (financière, matérielle, morale) de leur famille ? Y a-t-il des différences nettes entre les jeunes hébergés chez leur(s) parent(s) et les autres²⁴ ? A quoi passent-ils leur journée pendant ces périodes ? Sont-ils régulièrement suivis par des institutions spécialisées (Pôle Emploi, mission locale, PAIO, etc.) ? A l'inverse, combien de jeunes ne voient même pas l'intérêt de s'inscrire en tant que chômeur et d'actualiser leur situation, estimant que l'inscription ne leur apporte rien de concret ? Les uns et les autres recherchent-ils « activement » (et si oui, comment ?) du travail ? Combien ont travaillé suffisamment pour pouvoir être indemnisés par les Assedic ? Combien souhaiteraient reprendre une formation professionnelle/qualifiante ? Combien de jeunes bénéficient des dispositifs d'insertion (via la DICS, ex Agence Départementale d'Insertion, par exemple), du Revenu Supplémentaire Temporaire d'Activité (RSTA, dispositif individualisé instauré en 2009) ou encore du RSA (Forgeot, 2011, 18 & 32) ? Quels sont les effets de ces dispositifs sur leurs parcours professionnels ? Au-delà du « halo autour du chômage » on observe un halo complet autour de leurs conditions de vie, surtout lorsqu'ils sont aux marges de la société salariale.

Autre interrogation fondamentale liée au parcours professionnel. Si on sait qu'en Guyane la durée de chômage est globalement très importante (en 2011, 46% des chômeurs de Guyane étaient à la recherche d'un emploi depuis plus de trois ans ; T.F., 2012), nous ne connaissons pas la situation précise des moins de 25 ans. Est-ce que se dessine, dès avant leur 25 ans, un profil d'individus qui s'inscrit dans un chômage de longue durée ? L'Insee faisait, en 2005, le constat suivant : « plus de la moitié de la population des chômeurs n'a jamais travaillé ou a cessé toute activité. Un quart se retrouve au chômage à la fin d'un emploi précaire. Au total, trois chômeurs guyanais sur quatre sont donc dans une situation de rupture marquée avec la vie active » (CAF et INSEE, 2005, p.24). Peut-on déjà cerner pour les 15-24 ans des types de jeunes en décrochage par rapport à la vie active ?

Enfin, il faudrait recourir à des définitions différentes du chômage selon le degré d'organisation des marchés du travail étudiés. Dans les économies de moindre intensité capitalistique « le

chômage ne constitue que l'une des réponses individuelles possibles à l'absence d'offre de travail, la signification économique du chômage, et de son évolution, est moins évidente » (Domenach et Guengan, 1981, p.9). En effet lorsqu'existent encore un secteur dit traditionnel ou un secteur intermédiaire (économie informelle), seule une partie de l'offre et de la demande de travail est exprimée, et donc visible, sur un marché. C'est ce que notaient très bien Domenach et Guengan en 1981 : « si la valorisation du mode de vie occidental et des niveaux et types de consommation qui lui sont associés va renforcer le caractère attractif des emplois du secteur moderne (notamment chez les jeunes davantage scolarisés que leurs aînés, et ce dans des systèmes d'éducation occidentalisés), le chômage d'attente à l'entrée du secteur moderne va trouver ses limites dans les chances réelles ou supposées de chacun d'obtenir l'emploi désiré, mais aussi dans l'importance du support familial et social que nécessite un chômage prolongé. Dans ces conditions, le chômage ne pourra s'analyser comme représentant à lui seul l'écart entre offre et demande de travail » (Domenach et Guengan, 1981, p.5).

Ainsi les difficultés d'emploi ne se résument pas au chômage, et pour une personne sans emploi l'alternative n'est pas forcément entre chômage et activité stable et bien rémunérée. Au-delà du non-emploi il faut donc surtout analyser le « sous-emploi » (*ibid.*, 23) qui concerne bien plus de personnes.

L'accompagnement des jeunes par la Mission locale régionale de Guyane

Les missions locales privilégient un accompagnement global des parcours pour lever les éventuels freins non seulement professionnels (formation, emploi) mais également sociaux (mobilité, logement, santé, citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs, etc.).

« Les Missions Locales ont été créées il ya 30 ans par l'ordonnance n°82-273 du 26 mars 1982. Leurs missions de service public sont définies dans le code du travail (articles L5314-1 à 4) qui prévoit également un droit à l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus (article L5131-3).

Ce droit est mis en œuvre par les Missions Locales (code du travail, article R5131-4) sous la forme du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, le CIVIS.

Le rôle des Missions Locales dans l'accompagnement des jeunes qui sortent sans diplôme du système de formation initiale est reconnu dans de l'éducation (article L313-7 et L313-8).

De même, lorsque leur situation le justifie, les jeunes de moins de 25 ans allocataires du revenu de solidarité active sont orientés par les conseils généraux vers les Missions Locales (code de l'action sociale et des familles, article L262-29)²⁵. »

En Guyane la Mission locale est présente sur 15 sites (siège, antennes et permanences) et couvre 20 communes. 5 904 jeunes de 16-25 ans ont été suivis en 2013 (+9% par rapport à 2012) par une vingtaine de conseillers (soit 280 jeunes par conseiller en moyenne). Parmi ces jeunes, 2611 sont des nouveaux inscrits en 2013. S'il y a à peu près autant d'hommes que de femmes, la majorité a un niveau scolaire inférieur ou égal au niveau V (58%) et 81% sont de nationalité française.

D'après le rapport d'activité de la mission locale de Guyane, 2 244 jeunes, soit 38% de l'ensemble des personnes suivies, sont en emploi, et 1 671 sont en formation (soit 28% des jeunes).

En 2013	Eff.	%
CDI	412	17%
CDD (hors emplois aidés)	499	21%
Emplois aidés	956	40%
Contrats d'apprentissage / alternance	298	12%
Autres contrats	228	10%
Total	2393	100%

Source : Mission locale régionale de Guyane, Rapport d'activité 2013, octobre 2014, p.92.
Exploitation complémentaire : CRPV Guyane.

On perçoit là l'importance de la politique d'emploi mise en œuvre par l'Etat à travers les emplois aidés, et, symétriquement, les faibles opportunités du secteur dit « productif » pour des emplois durables. Seuls 17% des jeunes en situation d'emploi sont en CDI, soit 7% de l'ensemble de la population suivie par la Mission locale régionale.

²² Pour définir la catégorie « chômeur », l'Insee retient la définition du Bureau international du travail (BIT) pour compter les chômeurs. Selon cette définition, une personne est comptée comme chômeur si elle répond simultanément aux critères suivants : être en âge de travailler (avoir quinze ans ou plus) ; ne pas avoir travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête ; être disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ; avoir entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi (réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'intérim...) ou avoir trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois. Les « demandeurs d'emploi » sont quant à elles des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

²³ La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

²⁴ « Les jeunes sortis du système scolaire et hébergés chez leur(s) parent(s) sont très souvent dans le "halo" : 23 % des jeunes qui vivent au sein d'un couple et 18 % de ceux qui sont dans une famille monoparentale » (Paraire et Nacitas, 2011, 35).

²⁵ Mission locale régionale de Guyane, Rapport d'activité 2013 – chiffres clés, novembre 2014, p.2.

2/ Des « inactifs » souvent actifs : comment penser les activités informelles ?

L'économie guyanaise est caractérisée par un faible secteur productif, une balance commerciale nettement déficitaire et une économie de transfert créant un marché du travail dual. En raison de la pression démographique et du manque d'emploi, un nombre important d'individus s'inscrivent dès lors dans un marché économique informel (voire illégal). Certains chercheurs estiment que l'absorption des travailleurs par le développement du secteur capitaliste moderne est illusoire dans des pays connaissant un taux de croissance démographique supérieur à 2,5%. Le secteur informel joue ainsi un « rôle essentiel d'absorption des migrants (secteur transitionnel), de création d'emplois, de circulation des flux réels et financiers dans les villes » (Hugon et al., 1977, p.122). Corina Rodríguez Enríquez va plus loin et estime que « les modèles d'accumulation de ces économies [d'Amérique latine, ndlr] reposent sur la sous-utilisation d'une grande partie de la main-d'œuvre qui, face à l'impossibilité d'obtenir un emploi formel, est cantonnée au sous-emploi, à l'emploi informel ou au chômage » (Rodríguez Enríquez, 2011, p.81). Les processus de flexibilisation prônés depuis 30 ans par les principales organisations internationales (Banque mondiale, FMI, OMC) ou régionales (Union européenne par exemple) conduiraient selon elle à une « informalisation » de ce qui était auparavant formel. Les individus seraient ainsi poussés, contraints, à développer des activités informelles. Quoi qu'il en soit, si le chômage est un drame des sociétés développées, il peut être a contrario considéré comme un « luxe » que ne peut se permettre une population seulement couverte par des minima sociaux ; celle-ci doit donc trouver d'autres moyens de subsister.

Définition des activités informelles

« En 1993, le «secteur informel» était considéré comme un regroupement d'établissements. Lors de la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, il a été défini comme étant « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (BIT, 1993).

L'emploi informel concerne « tout salarié ne recevant pas de fiche de paye, tout non-salarié non inscrit aux chambres consulaires, au greffe ou à un ordre professionnel, tout aide familiale dont l'activité excède un certain nombre d'heures ». En résumé, l'emploi informel implique le non-enregistrement, l'absence de contrat, de protection sociale et de fiche de paye. Il englobe : Les travailleurs à leur compte possédant leur propre entreprise du secteur informel ; les employeurs qui possèdent leur propre entreprise du secteur informel ; les travailleurs familiaux non rémunérés qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou du secteur informel ; les membres de coopératives de producteurs informelles ; les salariés qui occupent un emploi informel ; les personnes qui travaillent d'une manière indépendante à la question de biens destinés à l'usage final.

L'économie souterraine peut être définie comme étant les activités légales et illégales qui échappent au contrôle de l'Etat. Elle est générée par le travail au noir (ou travail clandestin), les délits économiques (la fraude fiscale) et par les activités criminelles (ou économie délinquante comme le trafic de stupéfiants, la prostitution...).

L'évaluation précise de l'activité informelle est évidemment très délicate. A partir de l'enquête emploi 2009-2010, l'Insee estimait que 12 233 personnes, soit 9,2% de la population de 15-64 ans, avaient un emploi informel (Nacitas & Forgeot, 2012). La situation semble avoir assez peu changée ces dernières années puisque Jolivet et al. estimaient qu'en 2006 l'emploi informel représentait 9% de l'emploi total. « Les activités les plus concernées étaient la construction, l'agriculture, la réparation automobile, la couture, la restauration, le ménage et la garde d'enfant. Dans l'Ouest guyanais, le secteur informel est encore plus répandu du fait du différentiel monétaire entre la Guyane et le Suriname, et il s'inscrit pour la plupart des habitants comme une condition de survie » (Jolivet et al., 2009, p.16)²⁶.

Précisons que ces estimations sont vraisemblablement nettement sous estimées d'une part parce que beaucoup d'individus craignent d'avouer ces activités, d'autre part parce que l'enquête Emploi ne concerne que le littoral guyanais et que les activités informelles sont très nombreuses dans l'Intérieur²⁷. D'après l'Insee, seuls 4,7% des « inactifs » auraient un emploi informel ; cela paraît bien peu.

Thierry Racaud et Dominique Coffinet ont réalisé il y a quelques années pour l'A.D.I.E une étude spécifiquement consacrée au « travail indépendant informel en Guyane » : « Le secteur informel est largement développé en Guyane. Il permet la distribution de biens et de services à un tarif compétitif par rapport au marché "officiel", dans un contexte où, pour une partie de la population, la faiblesse des revenus rend difficile l'accès à ce dernier. Ainsi chacun, à des degrés divers, a affaire à l'informel, dans nombre de cas à la fois comme consommateur et comme opérateur. Le secteur informel fait partie intégrante de la société guyanaise » (Racaud et Coffinet, 2009, p.3).

Ces auteurs affirment que 70% des personnes qu'ils ont interrogées exercent uniquement ces « jobs » informels²⁸, 65% déclarant par ailleurs percevoir des indemnités pour leur ménage (indemnités Assedic ; allocations familiales, vieillesse ; RMI). Les revenus générés par ces jobs sont modestes : moins de 1 000 euros par mois pour 80% d'entre elles. Et pourtant ces activités informelles représentent plus de la moitié des revenus du ménage dans 36% des cas (*Ibid.*, p.40). « L'informel est un véritable moyen de survie pour un public très précaire²⁹ » (*Ibid.*, p.29)

Mais toutes les activités informelles ne relèvent pas de cette logique de survie. En première approximation on peut donc distinguer deux profils :

- Ceux pour qui l'économie informelle est leur seule ressource financière. Elle permet de limiter la paupérisation de personnes qui sont souvent sans revenu et sans protection sociale. Il s'agit ainsi d'une économie de subsistance (et même souvent de survie).
- Ceux pour qui l'économie informelle est adossée à une activité formelle qui leur procure une stabilité minimale. Dans ce dernier cas le secteur informel ne semble pas se construire en opposition au secteur formel. Bien au contraire l'un alimente l'autre. « Le bénéfice de traites régulières [emploi de fonctionnaires, RMI, allocations, ndlr] permet l'investissement dans le secteur économique parallèle. Le système légal joue ici le rôle de banque pour l'informel et permet son développement, jusqu'à ce que cette activité devienne plus rémunératrice que l'activité légale,

qui n'est jamais abandonnée » (Piantoni, 2009, p.242-243). On peut ainsi observer chez certains un retournement des priorités puisque le formel vient en complément de l'informel (et non l'inverse)³⁰. Parmi ces personnes, on peut de nouveau distinguer deux logiques : celles qui pratiquent l'informel pour tester une possible activité formel³¹ ; celles qui n'ont pas vocation à « régulariser » leur situation professionnelle. L'objectif consiste alors uniquement à gagner davantage d'argent, être éventuellement son propre chef, ou encore assouvir une passion qu'ils ne peuvent pratiquer autrement.

Il serait intéressant de comprendre comment évoluent ces pratiques informelles. On peut imaginer deux mouvements : le premier consiste à passer d'activités informelles de subsistance à des activités informelles mixtes (à la fois pour l'autoconsommation et pour le marché). Ce mouvement semble globalement achevé en Guyane ; il existe sans doute peu de familles qui ne pratiquent aujourd'hui que l'autoconsommation. Le deuxième mouvement consiste à transformer les activités informelles pour les adapter à l'économie moderne. C'est ce qu'observe par exemple Chim Roselé à Awala-Yalimapo : « Les pratiques originelles liées aux activités de subsistance, aux comportements informels, évoluent vers des pratiques plus axées sur l'économie moderne : individualisme, maximisation, rentabilité » (Roselé Chim, 2007b, p.328). Ce qui n'est pas sans conséquence négative tant pour la gestion durable de l'espace que pour les populations qui maîtrisent mal les nouvelles compétences nécessaires. Ces transitions ont donc besoin d'être accompagnées, et les pouvoirs publics ont ici un rôle décisif à jouer.

La distinction entre activités de subsistance et activité de production invite par ailleurs à distinguer le monde rural et le monde urbain. Dans le monde agricole, la plupart des activités sont, on l'a dit, essentiellement mixtes, c'est-à-dire à la fois pour le marché et pour la subsistance (Bauermann, 1985, p.225). Dans les grandes agglomérations en revanche le but est exclusivement de produire des biens et des services marchands (peu d'autoconsommation).

Plus généralement, le développement d'activités informelles est toujours lié au territoire. Le secteur informel ne se limite évidemment pas aux zones rurales. Mais si les zones urbaines sont aussi concernées, elles le sont d'autant plus qu'elles sont fondées sur un certain type d'activités traditionnelles et familiales (Rivière d'Arc et Schneier, 1983, p.653)³². Les types d'activités informelles exercées dépendent des opportunités liées à l'espace tant géographique que social (importance du BTP dans certains quartiers, des services à la personne dans des zones très administratives, des activités de commerce dans des zones frontalières, etc.).

Du fait de l'impossible contrôle des migrations et des frontières, l'économie transfrontalière est essentiellement informelle. Mais qu'en est-il du littoral guyanais ? Doit-on parler de coupure dans la mesure où le littoral, plus tourné vers les échanges extérieurs, aurait développé une économie formelle, et salariale, plus forte ?³³ Ou observe-t-on des différences nettes au sein même du « littoral » ? Ou bien trouve-t-on dans les grandes agglomérations (Cayenne, Kourou par exemple) une économie informelle importante mais qui prend d'autres formes ? Si on ne peut parler de coupure nette entre littoral et Intérieur, est-ce que le modèle du salariat et de l'économie formelle s'impose peu à peu (bien que lentement) aux populations de l'Intérieur, ou bien à l'inverse sont-ce les pratiques informelles qui s'imposent davantage vers le littoral ? Ou, troisième possibilité, voit-on apparaître, de façon transversale, deux types de population (distinctes selon le niveau de qualification et de possibilité d'intégrer le marché du travail formel) qui peuvent se répartir aussi bien sur les zones urbaines du littoral qu'à l'intérieur ?

Ces questions sont importantes, à condition de ne pas opposer trop frontalement économie « formelle » et économie « informelle ». Le rapport entre les deux est en réalité ambivalent. Comme le formulaient Domenach et Guengan il y a plus de 30 ans (1981, p.3), « ce secteur intermédiaire utilise des outillages achetés au secteur moderne, et nécessite donc un certain capital, mais il fonctionne hors des réglementations salariales ou sociales appliquées dans le secteur moderne ».

D'une part, on ne peut considérer a priori toutes les activités informelles comme négatives. Non seulement parce qu'elles permettent à nombre de personnes de survivre (économie de subsistance), mais aussi, et bien plus fondamentalement, parce qu'elles « jouent un rôle au cœur du processus de développement » (Roselé Chim, 2007b, p.315). Elles peuvent en effet initier, soutenir, stimuler des activités formelles. Les activités informelles constituent donc un « secteur positif de

second rang » (*Op. Cit.*, p.314) qui participe d'un équilibre avec le système formel (vases communicants). « Nous pouvons observer que de multiples entreprises formelles sont générées par des activités dominées par des pratiques de type domestiques et informel » (*Op. Cit.*, p.326). Et Roselé Chim de citer la fabrication du jus de comou, de l'huile de maripa, de carapa, du jus de wassaï, de patawa, la salade de coumarou, la capture des insectes, les « boutiques » vendant des produits de médecine traditionnelle ou de magie et d'ésotérisme ([ces boutiques] se développent car des touristes sont en demande d'authenticité), etc. Ces pratiques informelles ne déstabilisent pas le système formel dès lors, selon lui, qu'elles servent à une économie de subsistance : « la pression exercée par la population n'est pas intensive, car il s'agit de simples besoins d'autoconsommation, d'autosubsistance » (*Op. Cit.*, p.327).

L'exemple du wassaï

« Si nous observons maintenant la filière et son organisation, nous remarquons que dans la région de l'Oyapock, le fruit de wassaï suit deux itinéraires différents. Le premier itinéraire est domestique : le fruit est collecté, transformé et consommé par les membres de la même famille. Il reste dans la même unité économique et n'est pas échangé contre de l'argent. Le second itinéraire est marchand : le fruit est collecté par des personnes dont l'activité principale est la collecte, transformé par des personnes dont le métier est celui de transformateur, et enfin acheté et consommé par ceux que nous appellerons consommateurs. Nous considérons que ces deux modèles très différents correspondent à deux filières distinctes : filière domestique et filière marchande. Cependant, ces deux filières ont valeur d'archétypes, car elles ne sont pas forcément strictement domestiques ou marchandes. On considère qu'elles sont poreuses, dans le sens où des membres de la filière domestique peuvent être amenés à commercialiser une partie de la production, et inversement, quand les membres de la filière marchande sont organisés selon un schéma familial. » (Laval, 2011, p.43).

Figure 7 : Schéma des filières domestique et marchande

(Laval, 2011, 57)

« Nous distinguons une organisation séparée entre filière domestique et filière marchande, qui entretiennent cependant des échanges entre elles. Il y a des échanges non monétaires (au sein du cercle familial ou communautaire, où il y a une simple circulation de la marchandise sous forme de don et de partage), et également dans le cas du troc (symbolisé par une flèche noire et une flèche violette). La porosité entre les deux organisations évoque la possibilité pour l'une d'approvisionner l'autre » (Ibid., p.57).

D'autre part, ces activités informelles peuvent être néfastes lorsqu'elles se maintiennent trop longtemps. Elles créent en effet des distorsions concurrentielles importantes dans certains secteurs (le tourisme dans certaines zones par exemple). « Autant les pratiques informelles sont nécessaires pour permettre aux activités de décoller, d'exister, autant elles sont néfastes à long terme, car elles ne permettent pas à celles-ci de perdurer et de constituer une zone économie pérenne » (Roselé Chim, 2007b, p.330).

S'il ne semble pas pertinent de mener des politiques de sanctions systématiques, l'évaluation de la « frontière à ne pas dépasser » entre la bonne et la mauvaise activité informelle n'est pas aisée. Il s'agit donc plutôt d'adopter une stratégie pour chaque zone et chaque activité en fonction des ressources naturelles (et renouvelables) disponibles. « Dans un objectif de développement plus élevé, le rythme change. Le raisonnement s'adapte en fonction de la ressource potentiellement disponible, les besoins de marché (interne et externe). Ainsi, intervient la durée de rotation des espaces soumis à des modalités différentes d'exploitation. C'est le cycle de vie de l'espace qui prévaut » (*Op. Cit.*, p.328).

Et surtout il ne faut pas stigmatiser des personnes qui pratiquent souvent ces activités informelles à défaut de trouver mieux. Selon Racaud et Coffinet (2009, p.32), un quart de leurs interviewés aimeraient devenir salariés et arrêter leur activité informelle ; un autre quart s'imagine avoir un emploi salarié mais continuer son activité informelle en parallèle ; un tiers ambitionne de créer une entreprise formelle. On ne peut donc pas considérer que ces personnes souhaitent rester en dehors du système économique formel, bien au contraire.

Qu'en est-il spécifiquement des jeunes ? Comment ceux qui sont considérés comme « Autres inactifs » par l'Insee perçoivent-ils l'économie informelle (qu'ils la pratiquent ou non) ? Font-ils comme leurs aînés ou développent-ils d'autres stratégies d'insertion professionnelle ? Pour ceux qui œuvrent dans l'informel, préféreraient-ils devenir salariés, voire fonctionnaires (pour plus de sécurité), ou bien au contraire développent-ils davantage l'esprit entrepreneurial (quitte à ne pas être dans la légalité) ? Considèrent-ils ces pratiques informelles comme une période d'attente, avant de pouvoir accéder au salariat ? Cherchent-ils - et si oui pourquoi ? - à passer du cadre informel au cadre formel ? Vivent-ils leurs éventuelles activités informelles comme une situation de marginalité, ou se considèrent-ils comme des créateurs d'entreprise ? Se projettent-ils dans l'avenir ou vivent-ils au jour le jour ? Développent-ils ces activités pour exercer une passion/un goût ? Ou au contraire pour se conformer à un modèle familial ? Bref, quel est leur rapport au travail et à l'emploi ?

Faute de réponses immédiates à ces questions, nous voudrions simplement alerter le lecteur sur le risque d'un regard trop « métropolitano-centré ». Il se peut par exemple tout à fait qu'une bonne partie des jeunes se débrouille plutôt bien dans une économie informelle, plus ou moins articulée avec des activités légales. Se sentent-ils pour autant « exclus », « précaires », « insérés » ? Ces termes ont-ils seulement un sens pour eux ? Il ne faudrait pas imposer a priori une grille d'analyse de la bonne « insertion des jeunes ». Spontanément on a tendance à évaluer la situation des jeunes à l'aune de leur adéquation/adhésion au modèle que la métropole a (tenté d') imposé, et notamment ici au modèle salarial (illustré par la recherche ultime du CDI, voire du fonctionariat). Mais il n'est pas évident que ce soit le modèle de référence de tous les jeunes de Guyane. Certains peuvent ainsi être « exclus » de notre modèle de développement mais sans pour autant se sentir « exclus » ou en souffrance. Précarité ne signifie pas automatiquement marginalité.

²⁶ Dans certains pays d'Afrique, la taille de l'informel dépasserait les 75% de l'économie formelle selon l'OCDE. En Europe même les estimations varient de 13% du PIB pour l'Italie à moins de 2% pour l'Allemagne. Pour les Départements Français d'Amérique (DFA), l'enquête Emploi de l'Insee en 2005 et 2007 évalue à 10,5% le nombre de travailleurs exerçant dans l'informel en Guadeloupe, et à 8% en Martinique. Ces travailleurs se retrouvent dans tous les secteurs d'activités, et plus particulièrement dans les services aux particuliers (46,6%), le commerce (13,6%) et le secteur agriculture et pêche (9,3%).

²⁷ « Au niveau du secteur bancaire, le phénomène peut se deviner du fait d'une très forte circulation fiduciaire. D'après le rapport général annuel de l'IEDOM, au 31 décembre 2007, l'émission nette par habitant en Guyane était de 1,3 milliards d'euros, alors qu'en Guadeloupe et en Martinique elle s'établissait autour de 500 millions. L'argent circule beaucoup en Guyane. Cet indicateur témoigne d'une économie informelle développée, puisque dans le secteur informel, les gens paient en espèces. À certaines périodes de forte activité, on observe des dépôts anormalement élevés de la part des particuliers. Cet indicateur témoigne aussi de flux importants qui sortent du département (transferts transfrontaliers), et d'une bancarisation moins importante de la population (tendance à la thésaurisation) » (Racaud et Coffinet, 2009, p.13).

²⁸ Seulement 13% des personnes interrogées sont salariées, que ce soit dans le secteur privé ou public, en parallèle de leur activité dans le secteur informel. 10% ont officiellement le statut de travailleur indépendant. 7% sont en attente d'un statut officiel de retraité ou d'invalide (Op. Cit., p.22).

²⁹ Thierry Racaud et Dominique Coffinet, « Le travail indépendant informel en Guyane », Rapport d'étude pour l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.), avril 2009, p.29.

³⁰ « Certaines activités permettent de dégager des revenus très importants. Un "jobbeur" dans le bâtiment l'a souligné: "Au départ, c'était seulement pour arrondir les fins de mois, mais c'est tellement bien arrondi que c'est devenu la ressource principale" » (Racaud et Coffinet, 2009, p.29)

³¹ Une étude réalisée en Guadeloupe distingue quatre catégories selon les perspectives d'officialisation de leur activité informelle : 35% des personnes souhaitent développer leur activité et en faire une entreprise formelle ; 35% ne savent pas vraiment, « cela dépend des clients et du marché » ; 15% souhaitent trouver un emploi salarié et continuer l'activité actuelle à titre de loisir ; 15% désirent continuer leur activité telle quelle, en complément des minima sociaux. (Adeney et al., 2009, p.29).

³² A contrario, les quartiers initiés par les politiques de la ville connaissent moins d'activités informelles (Racaud et Coffinet, 2009, 18).

³³ C'est ce que semble indiquer Roselé Chim : « il existe un très fort contraste entre les zones urbanisées situées sur le littoral et les zones de l'intérieur. Les premières sont ouvertes sur l'extérieur et intégrés à l'international. Les secondes sont fermées sur l'extérieur et difficile d'accès. Elles sont gouvernées par des pratiques traditionnelles d'échange entre les différentes populations transfrontalières où l'informelle est dominante » (2007b, p.320).

CONSIDÉRER L'ACTIVITÉ
(PROFESSIONNELLE)
PLUTÔT QUE L'EMPLOI

Plutôt que de seulement considérer l'emploi au niveau individuel (niveau micro), il faut élargir le regard et considérer davantage le travail en tant qu'activité d'échange économique et sociale. Cet élargissement prend trois formes essentielles :

- de l'emploi (individuel) au marché du travail (niveau macro). L'insertion professionnelle des jeunes ne peut être comprise que dans le cadre du système macro-économique global.

- de l'emploi (individuel) aux réseaux socioprofessionnels (niveau meso). L'enjeu de l'insertion professionnelle ne se réduit pas à l'emploi en tant que moyen de rémunérer la force de travail. Il faut plus globalement comprendre les activités professionnelles inscrites dans des réseaux d'échanges socioéconomiques.

- de l'emploi au rapport au travail (niveau micro, perspective subjective). L'insertion professionnelle ne doit pas seulement être comprise à travers une position statutaire (l'emploi) mais aussi à travers le rapport subjectif au travail. Le travail devient en effet de plus en plus une composante identitaire essentielle.

/ L'emploi des jeunes est lié au problème (macroéconomique) de modèle de développement

Une remarque de bon sens stipule que pour trouver un emploi encore faut-il qu'il en existe. Comment dès lors créer de nouveaux viviers d'emplois ? L'enjeu est d'autant plus crucial que les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, fonction hospitalière) réduiront sans doute – contraintes budgétaires faisant – leurs effectifs dans les années à venir. Quels sont donc les nouveaux relais de croissance et d'emplois possibles en Guyane ? Comment diversifier le système productif pour être moins dépendant d'une filière (le spatial) ou de quelques agents (pouvoirs publics nationaux ou européens) ?

C'est donc bien toute la question du modèle de développement économique et social qui est posée. « Les nombreux atouts de la Guyane restent encore à exploiter pour que l'insertion régionale devienne une réalité : tourisme et biodiversité, niches fondées sur l'innovation (bio-carburant, constructions environnementales, certification pour l'exploitation durable de la forêt, exploitation zéro mercure des mines, énergie verte...) » (Abt, Olive, Rieublanc et Satge, 2001, 15). Il s'agit aussi d'améliorer les filières du bois, de la pêche ou de l'or. Pour cela plusieurs projets d'infrastructures et de réseaux modernes de communication sont en cours afin de désenclaver le territoire : réhabilitation de la route reliant la capitale du Surinam (Paramaribo) avec Albina ; pont reliant le Brésil et la Guyane ; rénovation de la BR 156 Oyapock-Macapa....

Mais outre une meilleure exploitation des richesses internes, le débat porte plus fondamentalement sur la place et le rôle de la Guyane dans son environnement régional. « La question de l'intégration économique dans l'environnement régional n'est pas envisagée. Elle serait seule capable – au regard de l'éloignement géostratégique, de l'étroitesse du marché guyanais, et des possibilités restreintes de diversification des productions industrielles et de services – d'affranchir la Guyane de ses tutelles externes » (Piantoni, 2009, 380). La métropole continue aujourd'hui de maintenir la Guyane dans une relation de dépendance qui l'empêche de s'inscrire pleinement dans des échanges régionaux. Les sympathisants autonomistes sont bien sûr les premiers à dénoncer cette logique : « les relations exclusives de la France avec la Guyane, du fait colonial, entraînent l'exclusion systématique de la Guyane des affaires de son continent. Sur le plan agricole, le cheptel bovin est constitué de zébus d'Italie, et de taureaux importés de France avec interdiction d'en commander au Brésil, l'or produit est laminé en France puis est retourné vers les bijouteries guyanaises, les échanges commerciaux et culturels sont facilités vers l'Europe, mais tournent en tracasseries administratives et diplomatiques, dès qu'il s'agit de circuler sur le continent » (Newton, Servais, Carpentier et Raymond, 2012, 2).

Les pistes de développement les plus fréquemment évoquées consistent à inscrire davantage la Guyane, comme d'ailleurs les autres DOM, dans la zone économique régionale (Caraïbe et Amé-

rique du Sud). La signature d'Accords de partenariat économique entre les États du Cariforum et la Commission européenne permettant d'abaisser les tarifs douaniers (et donc peut-être une baisse des prix des produits échangés ; Abt & al., 2011, p.15) vont dans ce sens. Du point de vue davantage stratégique, André Linard proposait dès 1997 que la Guyane retourne sa dépendance à l'égard de la métropole en avantage. « Elle pourrait devenir un espace de dernière transformation de produits semi-finis importés des pays voisins, et exportés ensuite sans droit d'entrée vers l'Union européenne » (Linard, 1997).

Si les idées ne manquent pas, il faut peut-être surtout un projet d'ensemble cohérent, articulé, et partagé par tous les échelons politiques nationaux et locaux. L'intégration maximale des 15-25 ans sur le marché du travail officiel est à ce prix. Or force est de constater qu'aujourd'hui l'économie et l'emploi en Guyane se définissent surtout par leur éclatement et par la diversité des modes d'activité. Complétant les analyses de Jean-Pierre Guengant (1990, 100-101), nous proposons finalement de caractériser l'économie guyanaise par la coexistence de quatre secteurs distincts :

- Le secteur d'activité capitaliste (souvent dit « moderne »), tourné vers les marchés extérieurs, est caractérisé par le salariat ; aujourd'hui dépendant de la métropole, il fournit des emplois plutôt stables et rémunérateurs.
- Le secteur dit de subsistance (ou encore traditionnel ou précapitaliste), tourné vers les marchés intérieurs, est caractérisé par une productivité et des rémunérations faibles, entraînant un phénomène de multiactivité. En Guyane se maintient ainsi une agriculture d'auto-subsistance.
- Le secteur dit intermédiaire (transitionnel ou informel) est caractérisé par l'absence de salariat permanent et de codification des relations du travail; la précarité et l'utilisation des rapports sociaux spécifiques permettent un travail quasi gratuit ou peu rémunéré et un mode de régulation concurrentiel échappant largement au contrôle de l'Etat.

A ce modèle tripartite, nous souhaitons ajouter, et distinguer, le secteur public (Etat, collectivités territoriales, assistance publique) qui couvre les champs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de toutes les démarches administratives, et qui emploie une large part des résidents guyanais.

Ces secteurs ne sont pas totalement étanches ; une partie de la population évolue en effet dans plusieurs de ces secteurs simultanément développant ainsi une pluri-activité (excepté sans doute le secteur public qui est globalement auto-suffisant). Il nous faut arrêter quelque peu sur cette notion de pluri-activité pour savoir si elle augure d'une nouvelle conception du travail ou si elle a vocation à rester marginale au regard de la norme du travail salarié.

Rappelons tout d'abord que la pluriactivité était pratiquée durant des siècles dans les zones rurales³⁴. Ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale qu'elle est devenue en métropole, sous l'effet de l'exode rural et de l'imposition du salariat, une forme d'activité mineure. On peut cependant considérer qu'elle perdure sans être toujours clairement identifiée : « travail à côté, bricole, travail hors les murs, travail du dimanche, double activité, activité secondaire, agriculture à temps partiel..., autant de formules qui parlent sans la nommer de pluriactivité » (Tallon, 2011, 13). En Guyane, la pluriactivité est toujours restée forte (notamment parce que l'agriculture demeure importante) : jardinier faisant en parallèle des travaux d'électricité, réparateur de vélos travaillant sur les chantiers lorsqu'il n'a pas assez de clients, agriculteur devenant manœuvre en attendant que ses cultures poussent, etc. (Racaud et Coffinet, 2009, 29)

Non seulement la pluriactivité perdure mais, mieux, elle tend à se redévelopper à mesure que le modèle salarial fordiste se délite. Or la pluriactivité « est plus qu'une simple modalité d'adaptation aux crises sectorielles ou aux mutations du travail. Ces systèmes d'activité complexes révèlent une autre conception du travail, correspondant à une recherche de valorisation de savoirs non académiques, à la mobilisation de compétences acquises tout au long du parcours professionnel mais aussi de la sphère privée, et dans lesquels est reconnue l'utilité sociale du travail réalisé » (Tallon, 2011, 19).

De nouvelles questions apparaissent dès lors : la pluriactivité est-elle une forme de travail disqualifiée pour les populations les plus éloignées du marché de l'emploi (en particulier les femmes, les jeunes, les immigrés) ou est-elle une forme d'activité assumée permettant de valoriser des compétences porteuses de sens ? Est-elle une forme d'adaptation aux nouvelles formes du capi-

talisme ou propose-t-elle un autre modèle de travail ? Actuellement en Guyane, on observe, on l'a dit, une dichotomie croissante entre une jeunesse non (peu) diplômée qui pratique la pluriactivité (notamment dans l'économie informelle) et une jeunesse (relativement) diplômée qui s'inscrit dans le schéma salarial classique (un emploi unique stable). Ce dualisme est-il souhaitable et assumé ? A défaut de pouvoir nier son importance, faut-il lutter contre la pluriactivité ou au contraire la promouvoir ?

C'est bien la question du modèle de développement (et donc des politiques publiques à mener) qui est en jeu. Pour l'heure, force est de constater que les dispositifs publics sont peu adéquats. Comme le dit Hélène Tallon (2011, 9), « accompagner la pluriactivité est problématique du fait de la sectorialisation des dispositifs de soutien à la création d'activité et du modèle de travail véhiculé par cette pratique. Dans les territoires ruraux liés structurellement à la pluriactivité, le dispositif d'accompagnement, interface entre le territoire et les pratiques des acteurs, reflète les tensions et les ambiguïtés des politiques publiques. Le territoire, lieu intégrateur des acteurs et des espaces décisionnels, laisse de côté des acteurs situés aux marges des modèles reconnus et promus par les politiques de développement territorial ».

³⁴ *En dehors du monde rural, d'autres professions ont également été contraintes de pratiquer des activités multiples. C'est en particulier le cas des professions artistiques (Bureau, Perrenoud et Shapiro, 2009). Aujourd'hui, entre 54 et 58% des intermittents du spectacle exercent par exemple deux métiers du spectacle (Corsani et Lazzarato, 2009).*

2/ L'emploi s'inscrit toujours dans des réseaux socioéconomiques

Après avoir mis en perspective l'emploi au niveau macroéconomique il faut aussi le reconsidérer au niveau méso-économique. En effet il ne s'agit pas, on l'a dit, de simplement comprendre comment un individu accède à l'emploi (et donc à un certain statut), il faut plus fondamentalement saisir les activités professionnelles dans le cadre de réseaux économiques et sociaux.

En effet, l'économie ne met pas en relation des individus isolés mais des individus socialisés dans/par des collectifs, et même parfois des groupes en tant que tels. C'est tout particulièrement le cas dans les sociétés dites traditionnelles où les échanges économiques sont toujours en même temps des échanges entre groupes ethniques. La division sociale du travail est avant tout une division culturelle du travail. « Depuis la période de l'esclavage où Africains, Créoles et Européens se partageaient involontairement les tâches dans les relations de production contraignantes, le modèle de la division culturelle du travail considère chaque groupe culturel en fonction d'une insertion socio-économique spécifique : les Hmong pour l'horticulture, les Javanais pour la riziculture, les Brésiliens pour la construction d'habitations et la pêche artisanale, les Haïtiens pour l'entretien domiciliaire, les Amérindiens pour le tourisme, les Créoles pour la représentation politique, les Aluku et les Saramaca pour la forêt, les Chinois pour l'alimentation, les Libanais pour le vêtement, les Métro pour la technologie » (Chalifoux, 1997, 100-101)³⁵.

Economie et relations interculturelles sont donc intrinsèquement liées. Mieux, ce sont les échanges économiques qui fondent les relations sociales entre les groupes. « Les relations interethniques apparaissent essentiellement dans le cadre de la vie économique. Si des contacts n'existent pas dans ce domaine, il n'y a pas de raisons pour qu'elles se tissent » (Toulemonde-Niaussat, 1995, 173). Même l'économie informelle a une fonction de fluidification des relations sociales et communautaires. Roselé Chim a ainsi bien analysé l'enchevêtrement des activités touristiques formelles et informelles, et des relations entre communautés. On comprend dès lors qu'on ne peut séparer l'emploi de l'ensemble des relations socioéconomiques qu'entretiennent les individus et les groupes en présence. Pour saisir les trajectoires professionnelles des individus il faut donc comprendre (1) la place qu'ils occupent dans leur groupe de référence (ou que leur groupe leur accorde), et (2) la place qu'occupe ce groupe lui-même dans le système de production.

Qu'en est-il aujourd'hui de la Guyane qui, comme on l'a vu, combine plusieurs types de secteurs productifs (à la fois « modernes » et « traditionnels ») ? Comment se définissent les places et les rôles économiques ? Dans quelle mesure les réseaux économiques se fondent-ils encore sur des réseaux sociocommunautaires ? Et surtout qu'en est-il aujourd'hui des jeunes en Guyane qui,

du fait de la scolarisation et du manque d'emplois, semblent quelque peu se détacher de leurs attaches communautaires ? Comment les 15-24 ans trouvent-ils concrètement du travail (formel, informel ou illégal) ? Quels réseaux peuvent-ils actionner ? Le font-ils ? Avec quels effets ? Les réseaux sociaux se substituent-ils, ou au contraire se combinent-ils, aux organismes institutionnels (Pôle Emploi, mission locale, PAIO, associations, etc.) censés d'œuvrer à une (ré)insertion professionnelle ?

L'inscription de la Guyane dans l'économie capitaliste mondialisée bouleverse les relations économiques et sociales de tous agents concernés. « Le contexte contemporain impose à toutes les cultures locales de Guyane un dénominateur commun qui est l'intégration dans un système économique mondial. (...) . L'idée traditionnelle de la culture comme système clos ne peut plus rendre compte adéquatement de la réalité anthropologique contemporaine. En effet, l'intégration socio-économique mondiale a transformé les relations entre les unités culturelles qui incorporent toutes en elles-mêmes des éléments matériels, sociaux et symboliques issus de la culture mondiale » (Chalifoux, 1997, 89). La création du Centre spatial à Kourou est un exemple typique de cette transformation des territoires et des populations de Guyane.

Les sociétés coutumières qui étaient fondées sur une économie de subsistance sont directement touchées par l'imposition d'une économie productiviste. Bernard Delpech parlait par exemple dès 1993 pour les Aluku de « déstabilisation de la base matérielle traditionnelle, transformation des mentalités, altération des règles de vie collective. Les villages se vident et les Aluku émigrent vers les villes et le littoral ou ils s'engagent dans un processus de paupérisation. Le déclin de l'agriculture vivrière, l'épuisement des ressources, la dépendance par rapport au secteur monétaire ont conduit à une dégradation des conditions de vie, responsable d'une forte augmentation des maladies de carence dont les enfants sont les premières victimes. Dans la transition vers la société de consommation, les Aluku s'insèrent au plus bas de l'échelle sociale et sacrifient leur génération montante handicapée par le manque de formation professionnelle » (Delpech, 1993).

Plus la Guyane s'inscrit dans l'économie de marché mondialisée plus les individus et groupes sont insérés dans des réseaux d'interdépendance multiples (et non plus d'une seule communauté). Plutôt que de considérer a priori que les communautés ethnoculturelles ont, ou à l'inverse n'ont plus, un rôle essentiel dans les parcours professionnels des jeunes, il vaut donc mieux considérer l'ensemble des réseaux (qui peuvent être communautaires) que ces jeunes peuvent ou non mobiliser.

D'où plusieurs remarques :

- Ces réseaux peuvent être familiaux (au sens d'une famille élargie³⁶), amicaux, sociaux (au sens d'interconnaissances plus ou moins fréquentées), associatifs, politiques, ou communautaires (liés à des communautés ethniques singulières).
- Les réseaux ont en premier lieu une fonction d'information. Par-delà les canaux d'information officiels et institutionnels, ces réseaux permettent d'être au courant des besoins, des opportunités, des « affaires »/« business » possibles. Comme le rappelle Frédéric Piantoni (2009b, 4), « le réseau relationnels'inscrit au cœur d'enjeux cruciaux de captage d'informations et de rapport de pouvoirs ».
- Ces réseaux peuvent être plus ou moins mobilisés, activés, en fonction des besoins que rencontrent les jeunes : trouver un logement ; séjourner pour une période plus ou moins longue loin de leur domicile ; trouver ponctuellement un moyen de locomotion ; obtenir un stage ; trouver des petits boulots ; s'informer sur des filières scolaires ou sur des métiers ; trouver un emploi stable ; etc.
- Mobiliser un réseau c'est aussi être redevable et s'inscrire dans une relation d'échange fondée sur la confiance. « Ce réseau est, d'abord, mobilisé pour rechercher un emploi en produisant des allégeances et des formes de dépendances. L'articulation entre les positions professionnelles déclarées et l'appartenance socioculturelle montre ces relations préférentielles. Il y a donc des pratiques discriminatoires directes et indirectes, et des branches d'activités fermées à des groupes. Le filon permet, ensuite, de tirer parti et de gérer, en complément d'un travail officiel, des activités de rapport (location, acquisition foncière, accumulation de patrimoine) et aussi d'échanges non marchands (produits vivriers, aide matérielle). Ici, la notion d'échange

est essentielle, celle de complémentarité économique aussi. De fait, le réseau relationnel, doit nécessairement s'inscrire dans une dimension transversale aux groupes socioculturels. Le filon, sous un autre aspect est décloisonné en intégrant des spécificités, des compétences de chaque groupe pour un objectif commun (accès à la terre, commerce, troc...). Dans ce cadre, il concerne des individus capables de s'adjoindre la confiance de membres de chaque groupe socioculturel » (Piantoni, 2009b, 4). Par conséquent les réseaux d'échanges se tissent d'autant plus facilement avec des groupes socioculturels proches. C'est particulièrement vrai dans les économies transfrontalières où une même communauté peut se répartir de part et d'autre de la frontière. Voici par exemple ce que précise Frédéric Piantoni au sujet des Noirs marrons (2009b, 20-21) : « ce type de réseaux d'échanges, étroitement associés aux liens qu'ont les groupes socioculturels avec le pays d'origine (Surinam, Brésil essentiellement) se fonde sur des réseaux d'échanges commerciaux et logistique (transport) dans la société d'accueil. Bien qu'étant surtout structuré dans l'économie commerciale informelle, généralisée dans le contexte régional, il montre une relation de confiance imposé par le commerce. Il touche aujourd'hui surtout les produits maraîchers (Surinam), agro-alimentaire (Brésil, Haïti, Surinam) les vêtements et chaussures (Brésil, Surinam, Chine), la viande (Brésil), les cosmétiques (Brésil), les produits artisanaux (Brésil, Surinam, Haïti) ».

- Tous les groupes socioethniques ne sont pas structurés de la même manière ; ils développent des réseaux plus ou moins étendus et plus ou moins ouverts. Certains groupes (les « Békés », les Chinois ou encore les Libanais) ont par exemple fondé leur pouvoir économique sur la cohésion et la relative fermeture de leur groupe communautaire en développement des situations de quasi-monopole (import-export, commerce de détail, habillement). D'autres groupes au contraire ont connu un succès économique grâce à leur mobilité et à leur capacité de tisser des liens multiples avec les autres communautés (Javanais, Brésiliens, par exemple ; Chérubini, 2002, 28-29). Les opportunités professionnelles pour les jeunes ne seront dès lors pas les mêmes selon ces situations.
- Les jeunes n'ont pas tous besoin de mobiliser ces différents réseaux. Plus le diplôme obtenu est élevé plus les jeunes chercheront à obtenir un emploi salarié, si possible stable (CDI) ; et du fait de leur diplôme reconnu ils auront moins besoin de mobiliser des ressources et des réseaux personnels. A l'inverse, ceux qui ont un capital scolaire faible auront davantage besoin de mobiliser des réseaux forts et étendus pour, notamment, trouver du travail (éventuellement dans l'économie informelle).
- Tous les jeunes n'ont pas les mêmes possibilités ni les mêmes compétences pour mobiliser ces réseaux. Il faut en effet être « débrouillard », c'est-à-dire mobiliser des réseaux de relations à la fois institutionnelle et communautaire pour se créer ou saisir des opportunités. « Dans la dynamique d'échanges commerciaux, les réseaux interpersonnels apparaissent comme la ressource – sociale et économique – qui pallie les carences d'insertion dans le secteur formel et confèrent un pouvoir, voire une reconnaissance sociale, fût-elle déviante par rapport au système de normes de la société nationale » (Piantoni, 2009a, 245). Précisons que si ces compétences sont particulièrement nécessaires dans le secteur informel, il n'est pas dit pour autant qu'elles ne soient pas également utiles dans les activités formelles. Plus qu'une coupure – puisqu'on a vu que beaucoup combinent activités formelles/informelles - nous parlerions plutôt d'une complémentarité des compétences. C'est ce que note encore très justement Frédéric Piantoni (2009b, 4-5) : « Les pratiques se construisent sur une synthèse entre les règles du droit que l'on détourne (qu'il faut donc connaître et maîtriser) et des lois tacites (coutumières) instituant une garantie de confiance, préalable aux transactions. La réussite d'un individu (voire du groupe) dépend de sa capacité à évoluer dans une structure réticulaire, à la fois institutionnelle (pour se protéger et pouvoir contourner le système légal par nécessité ou intérêt) et communautaire pour assurer sa crédibilité dans le système informel. Dans la dynamique d'échanges commerciaux, les réseaux interpersonnels, le "filon", apparaissent comme les ressources sociales et économiques, palliant les carences d'insertion dans le secteur formel. Ils confèrent un pouvoir et une reconnaissance sociale, toutefois déviants par rapport aux normes nationales ».

³⁵ Bernard Chérubini (2002, 27) notait également en 2002 : « L'intégration socio-économique est fonction du statut économique des différentes communautés sur le marché du travail. On peut ainsi distinguer des groupes qui, dans l'ensemble, ont un emploi stable (les créoles guyanais, "les métros", les Antillais français, les Chinois, les Libanais, les Hmong, les Javanais), des groupes qui sont marginalement employés (les Brésiliens, les Haïtiens et, dans une certaine mesure, les Amérindiens et les "Noirs Réfugiés" lorsqu'ils viennent chercher du travail temporaire), des groupes qui ont des emplois marginaux (prostituées dominicaines, etc.) ».

³⁶ Parmi les personnes qui ont une activité informelle, « seulement 25% des personnes interrogées n'ont pas, ou plus, d'enfant à charge, en revanche, 33% ont au moins trois enfants à charge. Loin de se résumer à la seule cellule familiale nucléaire, 31% ont au moins une autre personne à charge. Il s'agit essentiellement d'un neveu ou d'une nièce, et de petits enfants pour des créateurs un peu plus âgés. De plus, 53% des personnes interrogées vivent avec d'autres personnes qui ne sont pas à leur charge. Ces personnes sont le plus souvent des enfants ayant des revenus mais qui vivent encore dans le foyer des parents, une sœur, un neveu ou une nièce... Parfois, ces personnes non à charge sont seulement de passage "la famille va et vient en fonction des besoins". Il est difficile d'appréhender pleinement le secteur informel si on déconnecte ces travailleurs de leur environnement familial (Racaud et Coffinet, 2009, 21).

3/ Au-delà du rapport à l'emploi, comprendre le rapport au travail

Le dernier point essentiel concerne le rapport au travail (niveau micro). L'insertion professionnelle est généralement analysée comme le processus d'obtention d'un emploi plus ou moins stable. On se demande alors essentiellement : quel type d'emploi (CDI, CDD...), quel statut socioprofessionnel, quel métier, quelles conditions de travail (horaires, salaires, ambiance de travail...) ? On se focalise ainsi exclusivement sur le rapport à l'emploi. Bien qu'essentiel, il nous paraît important d'élargir le questionnement au rapport au travail³⁷, c'est-à-dire à la fois le rapport à sa vie professionnelle (par opposition aux autres sphères de la vie : familiale, amicale, de loisirs, etc.) et le rapport à son activité professionnelle. Le rapport au travail peut en effet être considéré comme « un appui d'engagement professionnel, c'est-à-dire qu'il détermine les stratégies de mobilisation envers l'emploi » (Longo, 2011, 17).

Le rapport à la vie professionnelle permet de situer le travail dans la vie des jeunes par rapport à d'autres sphères de la vie, et notamment l'arbitrage entre vie « privée » et vie « professionnelle ». Que connaissent les plus jeunes de la vie professionnelle et du monde du travail (en raison d'une accession de plus en plus difficile à l'emploi, ils sont nombreux à ne posséder qu'une connaissance lacunaire du monde du travail) ? Quelle est la place du travail à leurs yeux ? Le travail est-il considéré comme primordial ou comme secondaire par rapport aux autres sphères de la vie ?³⁸ Cette distinction vie privée / vie professionnelle a-t-elle seulement un sens pour les jeunes de Guyane ? Si oui quel équilibre trouvent-ils et recherchent-ils ? Sont-ils capables de se projeter dans l'avenir (et le souhaitent-ils) ? Sont-ils inquiets par rapport à leur avenir professionnel ? Ont-ils intériorisé l'incertitude liée à leur avenir professionnel³⁹ ?

Le rapport à l'activité professionnelle concerne les raisons qui poussent vers le travail. Pourquoi travailler ? Qu'est-ce qui les conduit à rechercher un travail ? Si les principaux motifs sont bien connus (la rétribution, l'accomplissement de soi, la recherche d'expérience, le lien entre formation et emploi, l'autonomie et la reconnaissance sociale), tous les individus ne mettent pas l'accent sur les mêmes facteurs. D'où la nécessité de penser à la fois le rapport à l'emploi et le rapport au travail des « jeunes » de Guyane. Qu'est-ce qu'un « bon travail » à leurs yeux ? Quelles exigences/attentes formulent-ils ? Est-ce avant tout avoir un revenu (dimension économique) ? Avoir une situation stable et sécurisante ? Un devoir que l'on doit accomplir ? Un moyen de subvenir aux besoins élémentaires tout en ayant du temps pour soi et pour ses proches ? Un facteur de réalisation/d'épanouissement personnel ? Un moyen d'acquérir une position sociale reconnue et valorisée ? Un moyen de bénéficier de prestations sociales (assurance chômage, assurance maladie ou retraite) ? Le modèle du salariat incarné par le CDI est-il l'aspiration première des jeunes de Guyane ? Ceux-ci développent-ils de nouvelles normes d'emploi et de travail ? Comment par ailleurs perçoivent-ils les métiers traditionnels (agriculture, artisanat) encore pratiqués par leurs parents ? Observe-t-on une désaffection ou au contraire une transmission des goûts et des savoirs-faires ?

Introduire ce rapport au travail permet également de mettre le facteur temps au cœur de l'analyse. On n'appréhende pas le travail de la même manière à 15 ans, à 24 ans ou à 35 ans tout simplement parce qu'on n'en a pas la même connaissance/expérience/attente. Les représentations de ce qu'est un bon travail ne sont donc pas les mêmes à ces différents âges. Si la recherche d'une

(bonne) rétribution financière est presque toujours présente, certains enjeux comme la reconnaissance apparaissent souvent après plusieurs années de vie active, alors que l'autonomie ou la recherche d'expérience sont parmi les principales motivations des jeunes entrants. De même certaines personnes vont progressivement valoriser la fonction expressive du travail au détriment de la fonction matérielle, tandis que d'autres feront le chemin inverse. On comprend ainsi que les motivations, et donc les modalités de l'engagement professionnel, peuvent sensiblement varier. A quoi sont dus ces changements ? Dans quelle mesure les expériences (personnelles et/ou professionnelles) des jeunes modifient-elles, plus ou moins brutalement, leurs représentations ? « Le secteur occupé en premier emploi, le type de contrat, la durée du parcours d'insertion à la suite de ce premier emploi sont autant de facteurs qui jouent un rôle décisif dans l'évolution future des carrières » (Delay, 2008, 19).

Ce n'est donc pas la situation des jeunes à un moment *t* qui nous intéresse mais bien les types de parcours possibles (aussi bien passés qu'espérés). Le parcours scolaire (combinaison de « séquences » scolaires) définit les modalités de l'insertion, qui elle-même produit des effets sur les cheminements ultérieurs, qui eux-mêmes (en fonction du temps passé dans telle ou telle situation, en fonction de l'apprentissage d'un métier, en fonction de la socialisation dans un collectif) ont des incidences sur la suite du parcours professionnel.

Notons enfin que ces interrogations autour du rapport au travail invitent à poser plus fondamentalement la question du travail comme éventuel pourvoyeur d'identité pour des individus en transition biographique (de l'enfance vers l'âge adulte). Le travail ne se limite en effet pas à une transaction économique ; il est aussi pour beaucoup un lieu central de reconnaissance où se jouent en partie la définition et l'estime de soi et où s'élabore une identité sociale et professionnelle à construire (Dubar, 2000). Devenir adulte, n'est-ce pas se centrer progressivement sur le travail (davantage de responsabilités tant professionnelles que familiales) alors que la jeunesse consistait au contraire à multiplier les espaces de sociabilité (famille, amis, loisirs, engagements divers...) et les espaces de reconnaissance ?

Les sociologues ont montré que dans les sociétés occidentales le travail contribue fortement à l'identité non seulement professionnelle mais aussi sociale. « Dans un système social donné, la position sociale, la richesse, le statut et/ou le prestige dépendent du niveau de formation, de la situation d'emploi et des positions dans le monde du travail. Dans d'autres sociétés, ces dimensions sont secondaires face, par exemple, aux traits "culturels" définissant des identités ethniques utilisées "pour se catégoriser soi-même et catégoriser les autres" et permettant des approches similaires » (Dubar, 1998, 80). Qu'en est-il pour la Guyane, un territoire où l'on a l'habitude de définir l'identité par des références ethniques ? Et qu'en est-il surtout des jeunes de Guyane : sont-ils moins que leurs aînés assimilés à leurs origines socioculturelles et davantage à leur statut/position professionnelle ? Si oui, on pourrait assister, comme l'a très bien identifié Claude Dubar, au passage de formes communautaires d'identification à des formes sociétales « qui supposent l'existence de collectifs multiples, variables, éphémères auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverse et provisoire » (Dubar, 2000, 5). L'identité n'est dès lors plus seulement pensée « pour autrui » (formes communautaires) mais aussi « pour soi », laissant toute sa place à la subjectivité des individus.

³⁷ Nous reprenons ici la distinction opérée par Serge Paugam (2000) pour qui le rapport au travail rendrait compte des formes d'aliénation alors que le rapport à l'emploi rendrait davantage compte des formes d'exploitation. Mais nous ne limitons le rapport au travail à la seule (in)satisfaction des employés dans l'exercice de leur fonction.

³⁸ Toutes les enquêtes réalisées en métropole montrent par exemple que si le travail est une valeur (très) importante pour les jeunes, une infime minorité des répondants (moins de 5% des jeunes, moins de 10% pour les plus âgés) l'estime plus important que tout le reste. L'engagement dans le travail n'est donc pas exclusif d'autres investissements. Qu'en est-il en Guyane ?

³⁹ Maria Eugenia Longo se méfie, à juste titre, du terme de « parcours » car celui-ci peut laisser croire qu'il existe a priori une stabilité de l'orientation de l'itinéraire tout au long du temps. Pour mettre en évidence l'imprévisibilité et la réversibilité des parcours, elle suggère la notion de « séquences » (Longo, 2011, 47). Un parcours serait dès lors une combinaison, pas toujours cohérente et souvent peu prévisible, de séquences.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie de Guyane (2010), « L'insertion dans la vie active des jeunes guyanais. Enquêtes 2006 et 2007 », in Ministère de l'Education nationale Insertion des apprentis et des lycéens. Publications académiques et régionales 2007-2008, Paris, mars.
media.education.gouv.fr/file/Horsserie/58/7/dossier-HS-IVA-IPA2007-2008_140587.pdf
- ABT Caroline, Virginie OLIVE, Eve RIEUBLANC et Robert SATGE (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianéco*, Insee, n° 74, juillet.
- ADENET Edy, Marilyn GAUTHIER et Catherine CHAZE (2009), « Le travail indépendant informel en Guadeloupe », Rapport d'étude pour l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, mars.
- ALIBAY Nadia et Gérard FORGEOT (2006), « Évaluation de la pauvreté dans les départements d'outre-mer à partir de l'enquête Budget de famille 2001 », in rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) 2005-2006, février.
- BAUMANN Eveline (1985), « Activités informelles en milieu rural, et transformations socio-économiques. Réflexions à partir d'une étude de cas », in Marc Penouil et Jean-Pierre Lachaud (dir.) *Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique*, Paris, Editions A. Pedone.
- BIT (1993), « Statistiques de l'emploi dans le secteur informel », Rapport pour la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève, 19-28 Janvier 1993.
- BUREAU Marie-Christine, Marc PERRENOUD et Roberta SHAPIRO (2009), *L'artiste pluriel : démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires Septentrion.
- CADIOU Loïc, Julien GENET et Jean-Louis GUERIN (2002), « Evolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires, Cepii, n° 16, décembre.
<http://www.cepil.fr/francgraph/doctravail/pdf/2002/dt02-16.pdf>
- CALUT Patricia et René LADOUCEUR (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianéco*, Insee, n° 74, juillet.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/ae_bilan/aes74gy/aes74gy.pdf
- CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2009a), « La Communauté de Communes du Centre Littoral : Un contexte sociodémographique tendu », Insee Guyane.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/ccclg2009/ccclg2009.pdf
- CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2009b), « La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais : un territoire jeune et attractif à développer », Insee Guyane.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/ccog2009/ccog_2009.pdf
- CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2009c), « La Communauté de Communes de l'Est Guyanais : Une population jeune sur un vaste territoire », Insee Guyane.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/ccog2009/CCEG_2009.pdf
- CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2009d), « La zone d'emploi de Kourou : mieux partager les richesses », Insee Guyane.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/zek2009/zek2009.pdf
- CEREQ, « Quand l'école est finie... Premier pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010 », 2012.
<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Ouvrages/Quand-l-ecole-est-finie-Premiers-pas-dans-la-vie-active-d-une-generation-enquete-2010>
- CHALIFOUX Jean-Jacques (1997), « Projet interculturel et complexité culturelle en Guyane française. Modèles théoriques et études de cas », in Serge Mam-Lam-Fouck (dir.) *L'identité guyanaise en question*, Kourou, Ibis rouge éditions.
- CHERUBINI Bernard (2002), *Interculturalité et créolisation en Guyane Française*, Paris, L'Harmattan, 2002.

CORSANI Antonella et Maurizio LAZZARATO (2009), *Intermittents et précaires*, Paris, Editions Amsterdam.

DELAY Béatrice (2008), « Les jeunes : un rapport au travail singulier ? Une tentative pour déconstruire le mythe de l'opposition entre les âges », CEE, Document de travail, n° 104, septembre.

DELPECH Bernard (1993), "The Alukus of French Guiana at a turning point: from subsistence economy to consuming society", *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 182.

DOMENACH Hervé et Jean-Pierre GUENGAN (1981), « Chômage et sous-emploi dans les DOM », *Economie et statistique*, n° 137, octobre.
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_02-03/02930.pdf

DUBAR Claude (1998), « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29.

DUBAR Claude (2000), *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, coll. "Lien social".

FORGEOT Gérard (2011), « Bilan du RMI et perspective de mise en place du RSA en Guyane », Insee Antilles-Guyane & CAF, avril. www.crvp-guyane.org/Documents/new/bilan_du_RMI_-_perspectives_de_mise_en_place_du_RSA_en_Guyane.pdf

GALLAND Olivier (2012), « L'écart entre la jeunesse diplômée et la jeunesse qui décroche s'aggrave », interview réalisée par Benoît Floc'h, *Le Monde culture et idées*, 17 mai. http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/05/17/le-fosse-entre-deux-jeunesses-est-tres-grave_1703192_3246.html

GUENGANT Jean-Pierre (1990), « Emploi, chômage et sous-emploi », in Buffon Alain (dir.) *La grande Encyclopédie de la Caraïbe*, Vol. 9, Economie, Sonoli.

HECQUET V. et C. PARAIN (2006), « Le marché du travail dans les Dom : un chômage encore élevé malgré une forte croissance économique », in rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) 2005-2006.

HUGON Philippe, Nhû Lê ABADIE et Alain MORIGE (1977), « La petite production marchande et l'emploi dans le secteur "informel" - Le cas Africain », Paris, IEDES. http://www.dial.prd.fr/dial_publications/STATECO/pdf/16/16_8.pdf

CAF et INSEE (2005), « Famille de Guyane », janvier.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=14555

INSEE (2010), « Tableaux Economiques Régionaux de la Guyane 2009-2010 ». http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/ter/ter2010/ter2010_gy.pdf

IRIG DEFIS (2012), « Suivi statistique de l'apprentissage en Guyane. Année scolaire 2010-2011 » (données fournies par le Conseil régional de Guyane)

JOLIVET Anne, Emmanuelle CADOT, Estelle CARDE, Sophie FLORENCE, Sophie LESIEUR, Jacques LEBAS, Pierre CHAUVIN (2009), « Migrations et soins en Guyane », Rapport final à l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du contrat AFD-Inserm, septembre.
http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PAYS/GUYANE_2/ETUDE%20MIGRATIONS%20ET%20SOINS%20EN%20GUYANE.pdf

LAMBERT Jean-Christophe (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianéco*, Insee, n° 74, juillet.

LATIDINE Julia (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianéco*, Insee, n° 74, juillet.

LAURET Elisabeth (2011), « Les jeunes en Guyane. Des difficultés à l'entrée dans la vie active », Conseil régional de Guyane, Insee Guyane, Union européenne, décembre.

www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/jeunes/jeunes_gy.pdf

LAURET Élisabeth (dir.) (2011), « L'état de l'école en Guyane », Académie de Guyane, Irig Défis, Insee Antilles-Guyane, juillet.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/Etat_ecole/etat_ecole_gy.pdf

LAVAL Pauline (2011), « La filière des fruits du palmier wassai (*Euterpe oleracea*) dans la région du bas Oyapock, frontière entre la Guyane française et l'Amapá (Brésil) », Master « Évolution, patrimoine naturel et sociétés », Muséum National d'Histoire Naturelle en cohabilitation avec AgroParisTech, 2010-2011.

http://www.ecoanthropologie.cnrs.fr/IMG/pdf_Memoire_Pauline_Laval-Filiere_Wassai-2011-FINAL.pdf

LINARD André (1997), « Derrière Kourou, la misère. Signaux d'alarme en Guyane », *Le Monde diplomatique*, n° janvier.

LONGO María Eugenia (2011), « Transitions des jeunes vers la vie adulte : processus d'insertion et rapports à la vie professionnelle. Perspectives pour les programmes d'action », Rapport d'étude, INJEP, Paris, septembre.

<http://www.injep.fr/IMG/pdf/Transitions-des-jeunes-vers-la-vie-adulte.pdf>

LOUACHENI Camélia et Matthieu MORANDO (2009), « La progression de l'emploi permet au chômage de baisser. Recensement de la population au 31 juillet 2007 », *Travail-Emploi*, Insee Mayotte, n° 40, avril.

www.insee.fr/fr/insee_regions/mayotte/themes/infos/infos40/infos40.pdf

LOUIS Mario et Hugues HORATIUS-CLOVIS, « L'insertion dans la vie active des lycéens de Guyane. Enquêtes IVA 2012 et 2013 », Académie Guyane, OPRF Guyane, 2015.

MANSUY Anne et Loup WOLFF (2012), « Une photographie du marché du travail en 2010 », *Insee Première*, n°1391, février.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1391

MATHIEU Jean-Luc (1988), *Les DOM-TOM*, P.U.F., coll. "Que sais-je ?".

MB, « L'Europe, au secours de l'industrie », *Guyaweb*, 18 mai 2012 ; www.guyaweb.com/leurope-au-secours-de-lindustrie/

MEKKAOUI Jamel (2010), « L'enquête emploi en Guyane deuxième trimestre 2009 », *Premiers résultats*, Insee Antilles-Guyane, n° 55, février. www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=15767

MIRAS Claude (de) (1988), « L'économie martiniquaise croissance ou excroissance ? », *Revue du Tiers-Monde*, n° 114, avril-juin.

NEWTON Marie-Claire (2012), Alphonsine SERVAIS, CARPENTIER Pierre, Charlotte RAYMOND, « La Guyane en Amérique Latine », Blog Mediapart, 16 avril. blogs.mediapart.fr/blog/pierre-carpentier/160412/la-guyane-en-amerique-latine

NACITAS Joëlle, Gérard FORGEOT (2012), « Panorama de l'économie sociale et solidaire en Guyane : une personne sur onze travaille sans être déclarée » *Antianécho*, Insee, n° 18, décembre. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19349

PARAIN Claude (2011), « Approche comparée des évolutions macro-économiques des Outre-mer. Créer de la valeur ajoutée et l'emploi en Outre-mer », Conférence de l'Agence française du développement en partenariat avec Cerom, Paris, Maison de la RATP, 25 novembre.

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/conferenceOM2011/1-%20PresentationParain.pdf>

PARAIRE Xavier et Joëlle NACITAS (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianécho*, Insee, n° 74, juillet.

- PAUGAM Serge (2000), *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, coll. "Lien social".
- PHILIBERT Gaëlle (2011), « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antianécho*, Insee, n° 74, juillet.
- PIANTONI Frédéric (2009), *L'enjeu migratoire en Guyane française*, Cayenne, Ibis Rouge Editions.
- PIANTONI Frédéric (2009b), « Discrimination et fragmentation socio-spatiale dans le bassin d'habitat de Cayenne : étude sur sept quartiers précarisés », Rapport d'étude pour le CRPV de Guyane, février.
- RACAUD Thierry et Dominique COFFINET (2009), « Le travail indépendant informel en Guyane », Rapport d'étude pour l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.), avril.
- RADJOU Nestor (2007), « Développement et cadre institutionnel », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.
- REGINENSI Catherine (2005), « Une figure du territoire en mouvement : le vendeur ambulant transfrontalier en Amazonie », in Capron, G. Cortès, G., Guétat-Bernard H. *Lieux et liens de la mobilité : ces autres territoires*, Editions Belin, collection Mappemonde.
hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/17/19/PDF/DOC15_Une_figure_du_territoire.pdf
- RIVIERE D'ARC Hélène et Graciela SCHNEIER (1983), « Activités informelles et espace : le cas des villes nouvelles de Ciudad Guayana (Venezuela) et Camaçari (Brésil) », *Revue Tiers Monde*, t. XXIV, n° 95, Juillet-Septembre.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1983_num_24_95_4318
- RODRIGUEZ ENRIQUEZ Corina (2011), « Les parcours individuels et la capacité à l'emploi sur les marchés du travail informels : les enseignements de la flexibilité du marché du travail argentin », *Formation emploi*, Vol. 1, n° 113.
www.cairn.info/revue-formation-emploi-2011-1-page-81.htm
- ROULLEAU-BERGER Laurence (1997), « Les mondes de la petite production urbaine », Rapport au Plan Urbain, au Ministère de l'enseignement et de la recherche (Programme Ville Emploi) et à la Direction régionale des Affaires culturelles Provence Alpes Côtes d'Azur (Programme lien social dans les périphéries urbaines), juin.
portail.documentation.equipement.gouv.fr/documents/Cdu/0191/Cdu-0191666/CETTEXX0000689.pdf
- (De) ROHAND, Bernadette DUPONT, Jacques BERTHOU et Jean-Étienne ANTOINETTE (2011), « La Guyane : une approche globale de la sécurité », Rapport d'information du Sénat n° 271 (2010-2011) fait au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, déposé le 1er février. http://www.senat.fr/rap/r10-271/r10-271_mono.html
- ROSELE CHIM Paul (2007a), « Les déséquilibres de développement par la migration et l'informel en Guyane », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.
- ROSELE CHIM Paul (2007b), « Economie informelle et tourisme en Amazonie française : les sentiers du déséquilibre », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.
- SCHIRAY Michel (1989), « Essai sur l'illégalité en économie l'économie de la drogue », *Sciences Sociales et Santé*, vol. VII, n° 3, septembre.
www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/sosan_0294-0337_1989_num_7_3_1134

SERGES Dorothee (2009), « Ni vues ni connues : portraits photographiques des travailleuses brésiliennes du secteur informel en Guyane ». novembre. hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/49/54/80/PDF/NI_VUES_NI_CONNUES_DOROTHEE_SERGES.pdf

TALLON Hélène (2011), « Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve. Une expérimentation par la formation menée dans le Haut-Languedoc (Hérault) », Doctorat de géographie soutenu à l'université Paul Valéry - Montpellier 3 le 4 juillet.
http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/docs/00/61/66/77/PDF/These_H_Tallon_pluriactivite.pdf

TARRIUS Alain (1997), « Economies souterraines, recompositions sociales et dynamiques des "marges" dans une ville moyenne française », *Sociétés Contemporaines*, n° 36.

TARRIUS Alain (2010), « Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s », *Regards croisés sur l'économie*, n° 8, 2010/2.

TEMPORAL Franck, Claude-Valentin MARIE, avec la collaboration de Stéphane BERNARD (2011), « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : Dom ou métropole ? », *Population-F*, 66 (3-4).
http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1587/publi_pdf2_fr_04_popf1134_temporal_marie_bernard.pdf

TERRAZ Isabelle et Nathalie PEZO (2006), « La situation des allocataires de minima sociaux dans les départements Antilles-Guyane », in rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) 2005-2006, février.

T.F. (2012), « Chômage : les jeunes restent les plus touchés », France-Guyane, 23 mai. www.france-guyane.fr/regions/guyane/chomage-les-jeunes-restent-les-plus-touches-126883.php

VICTOR Jean-Bernard (2007), « Fondements du fonctionnement de l'économie de la Guyane et développement », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.

Directeur de publication :
Denis Souillard

Auteur :
Raphaël Wintrebert

Septembre 2015

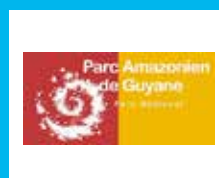
ISBN : 979-10-92937-04-6

Conception graphique et Impression : Intercom

CRPV

CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE

PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE JEUNESSE



12, rue du XIV Juillet
B.P.691 - Cayenne cedex

Tel: 05.94.28.79.43
Fax: 05.94.28.79.44

www.crpv-guyane.org
crpvguyane@gmail.com